



Formation financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, déployée par le CODES 93

FICHE PROGRAMME FORMATION 2026 - EN DISTANCIEL

« Concevoir et animer des actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes en insertion 16-25 ans, en Ile-de-France. »

Session de formation de 2 jours, en distanciel, via « Zoom »

Dates : 30 et 31 mars 2026

OBJECTIF DE FORMATION

Permettre aux professionnels de l'insertion d'intégrer dans leurs pratiques professionnelles des actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes en insertion 16-25 ans qu'ils accompagnent, en Ile-de-France.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation vise l'acquisition de capacités chez les professionnels investis - acquisitions de savoirs, savoir-faire, savoir-être

- Expliquer « la santé sexuelle et reproductive »
- Identifier les principales problématiques relatives à la santé sexuelle chez les jeunes
- Expliquer « l'éducation à la sexualité »
 - Définition / Objectif
 - Valeurs / Principes
 - Critères d'efficacité
- Identifier des freins et des leviers à la mise en œuvre des programmes d'éducation à la sexualité
- Identifier les concepts clefs, thèmes et objectifs d'apprentissages dans le cadre d'un programme d'éducation à la sexualité
- Expliquer la structuration méthodologique d'une action collective sous la forme de « déroulé pédagogique »
- Identifier les lieux ressources pour orienter les jeunes en lien avec la santé sexuelle
- Découvrir des ressources pour animer des interventions collectives d'éducation à la sexualité auprès de jeunes en insertion 16-25 ans

Indication complémentaire : cette formation correspond à un niveau « de base » en lien avec chaque objectif pédagogique présenté dans cette fiche programme.

PROCHAINES DATES 2026

- **Lundi 30 mars et mardi 31 mars 2026**

Participer aux deux jours complets de formation est obligatoire

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 16/03/2026

Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation

CONTENUS, NOTAMMENT

- Education à la sexualité
- Valeurs et principes d'interventions en éducation à la sexualité
- Thèmes et objectifs d'apprentissage en éducation à la sexualité
- Facteurs d'efficacité des actions collectives en éducation à la sexualité
- Structuration méthodologique d'actions collectives en éducation à la sexualité
- Techniques et outils pour animer des actions collectives d'éducation à la sexualité auprès de jeunes en insertion 16-25 ans
- Les contenus de la formation s'appuient sur des sources et ressources fiables, validées, en lien avec la santé sexuelle (Santé publique France, UNESCO, Stratégie nationale de santé sexuelle, Agence Régionale de Santé Ile-de-France...)

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ? (Merci de vérifier que vous répondez aux prérequis)

PROFESSIONNELS - STRUCTURES - PRE-REQUIS (indispensables pour s'investir dans cette formation) :

- **STRUCTURES** : cette formation est à destination de toutes les structures d'insertion, en Ile-de-France, notamment : Missions Locales, Ecoles de la Deuxième Chance, structures investies dans des dispositifs PRIJ ou CEJ...
- **PROFESSIONNELS** : cette formation est à destination des professionnels de l'insertion qui travaillent dans une des structures mentionnées précédemment, en Ile-de-France, notamment : conseillers en insertion socio-professionnelle, éducateurs, animateurs, psychologues, formateurs...
- Afin de participer à cette formation, LES **PRE-REQUIS** – il est obligatoire :
 - d'être un professionnel de l'insertion, en Ile-de-France
 - de travailler auprès des jeunes en insertion 16-25 ans
 - de souhaiter concevoir et animer des actions collectives d'éducation à la sexualité
 - de s'investir à la totalité de l'action de formation (les 2 journées)
 - Prérequis technique pour le distanciel : ordinateur, connexion internet, caméra, micro, enceintes sont indispensables

INSCRIPTIONS - MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- **Pour vous inscrire à la session de formation du lundi 30 mars et du mardi 31 mars 2026, veuillez renseigner le formulaire d'inscription via le lien ci-dessous :**

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe_c3Yww6jH9IR1BHzW0nJC1MMB1Qndy7IyKNdOA735rnsplq/viewform?usp=header

- Vous retrouvez également la fiche programme et le lien vers le formulaire d'inscription sur le site Internet du CODES93 : <https://codes93.org/prochaines-formations/>
- Merci de procéder à votre inscription au plus tard 6 jours avant la date de la formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation accompagnée des codes de connexion « Zoom »
- Si vous indiquez, au moment de votre inscription, des besoins d'aide et/ou d'aménagement alors le référent du Codes93 vous contactera individuellement (par mail et téléphone) pour élaborer ensemble des solutions et ainsi permettre l'accessibilité à la formation

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 16/03/2026

Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation

MODALITES

Formation « inter » (qui regroupe des personnes issues de structures différentes) en distanciel via « Zoom ». Les codes d'accès seront communiqués, par mail, en amont de la session.

FINANCEMENT

- L'action de formation est entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.
- Elle est gratuite pour les professionnels qui s'y investissent.

HORAIRES – DUREE

- 9h30-12h30, 13h30-16h00
- La formation est d'une durée de 2 jours, au total, 11h00 (prévoir également 30 minutes pour renseigner le questionnaire d'inscription/d'auto-positionnement en amont de la session de formation, et 30 minutes pour renseigner le questionnaire d'évaluation à l'issue des deux jours de formation)
- Cette formation est structurée avec une progression pédagogique, il est indispensable de s'investir tout au long des deux journées de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

- Les séquences en plénière et expositives alternent avec les séquences en sous-groupes interrogatives, de découverte, de co-construction
- Supports mis à disposition des stagiaires : diaporama, références bibliographiques, guides, outils d'animation, sont travaillés tout au long de la formation et sont remis aux participants (en format numérique, en amont-pendant et/ou à l'issue de la formation)
Dans le cadre de cette formation en distanciel, un « dossier du stagiaire » sera à télécharger, sur un espace réservé, via un lien qui sera transmis par mail en amont de la session de formation à chaque professionnel inscrit. Ce « dossier du stagiaire » comporte les supports travaillés tout au long de la formation. En amont de la formation, il est vivement recommandé d'imprimer ce dossier stagiaire qui comporte tous les supports de travail utilisés pendant la formation. Toutefois, s'il n'est pas possible de l'imprimer, le dossier devra être téléchargé et être accessible facilement sur ordinateur tout au long de la formation.

INTERVENANTE - CODES 93

Mme Sarah GUEZ, chargée de projets, formation en sciences de l'éducation ; déploiement de projets en éducation pour la santé et animations collectives de renforcement des compétences psychosociales, santé globale, d'éducation à la sexualité.

REFERENT ADMINISTRATIF, FINANCIER - RESPONSABLE PEDAGOGIQUE - CODES 93

- Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique
- M. Laurent BAUER, Directeur - CODES 93

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS

- **Merci de contacter par mail :**

Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique-formatrice Codes93

vanessa.dewallers2@codes93.org

- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 16/03/2026

Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- **En amont, lors de l'inscription** : validation des prérequis, auto-positionnement, diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques, recueil des attentes et des besoins, en ligne via un questionnaire « google form »,
- **Tout au long de la formation** : auto-évaluation formative à l'issue de chaque séquence, via le « dossier stagiaire »
- **A l'issue de la formation**, auto-évaluation sommative, via un questionnaire « google form », à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- **Emargement** par demi-journée de formation
- **Attestation de participation** remise par mail à l'issue de la formation (nécessité de s'investir à l'intégralité de la formation ET d'avoir renseigné les questionnaires en amont et à l'issue de la formation)

ACCESSIBILITE

Le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Le Codes93 est vigilant à l'accessibilité des locaux (pour les sessions en présentiel) ainsi que l'accessibilité pédagogique.

Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

COMPLEMENT D'INFORMATION

- Vous pouvez consulter, en amont de la session, le « **livret d'accueil** » qui comporte notamment le règlement intérieur de l'organisme de formation ainsi que des indications pour aider à l'utilisation de « Zoom » dans le cadre de cette formation en distanciel.

Il est accessible sur le site du Codes93 :

<https://codes93.org/formation-documents/>
<https://codes93.org/prochaines-formations/>

Il sera également accessible sur l'espace réservé aux professionnels inscrits. Vous recevrez le lien vers cet espace en amont de la session de formation.

- **Pour permettre le déroulement du distanciel dans les meilleures conditions, nous vous remercions de :**
 - Tester ordinateur + connexion internet + micro + caméra + haut-parleur avant le début de la session de formation
 - Prévoir un écran par personne formée (et non pas un groupe de personnes pour un seul et unique écran)
 - Vous connecter au moins 10 minutes avant le début de la session, soit à 9h20
- **Si vous rencontrez des problèmes techniques, n'hésitez pas à contacter la hotline au :**
07.85.97.72.49.

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 16/03/2026

Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation

Objectif pédagogique : installer un climat favorable aux apprentissages dans le cadre de cette formation

1- En plénière, individuellement, identifier à l'écrit mes principaux besoins

Concrètement, en quoi cette formation me sera utile ? / Ce que je viens chercher pendant ces 2 jours ?

2- En sous-groupes :

- Se présenter aux membres du groupe (*nom-prénom-fonction-structure*)
- Partager ses deux besoins principaux
- Un membre du groupe note uniquement le principal besoin commun au sein du groupe (*et non pas tous les besoins exprimés*)

3- Restitution en plénière d'un besoin commun à chaque sous-groupe

Point d'attention : *ce temps est très rythmé, il est nécessaire d'aller à l'essentiel rapidement pour tenir le temps imparti*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Objectif pédagogique : resituer dans un cadre de politiques publiques

Ci-dessous, ma prise de notes des éléments clefs pour mes pratiques professionnelles

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (*si possible imprimé*)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Objectif pédagogique : Expliquer « la sexualité »

1- En sous-groupes, (14minutes)

« Pour nous, la sexualité c'est... » (7minutes)

✓ **En sous-groupes, chacun exprime toutes les idées qui lui viennent en tête**

- Chacun prend en note toutes les idées partagées sur son dossier stagiaire
- Chacun peut s'exprimer plusieurs fois
- On peut avoir des idées différentes
- On peut ne pas être d'accord

Toutes les idées sont à noter - il n'y a pas de choix à faire, ni de consensus à trouver

✓ **Regrouper toutes les idées par grands ensembles** (7minutes)

- Après 7 minutes, vous regroupez les mots qui vous semblent aller ensemble
- Possibilité d'entourer en couleur pour faire ressortir les grands ensembles
- Vous mettez un titre à chaque grand ensemble

2- En plénière, restitution puis compléments expositifs (21min)

Ci-dessous, ma prise de notes

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

[illegible]

A l'issue de cette séquence, avez-vous acquis **la capacité à expliquer « la sexualité »**

- Si cette capacité n'est pas totalement acquise, de quoi ai-je besoin/que puis-je faire pour compléter mes apprentissages ?*

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION *(si possible imprimé)*

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Objectif pédagogique : Identifier les principales problématiques relatives à la santé sexuelle chez les jeunes

1- En plénière, partageons nos idées (7min)

- Quelles sont, d'après-vous, les principales problématiques relatives à la santé sexuelle chez les jeunes, en France / en Ile-de-France ?

2- Complément expositif (13min)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, avez-vous acquis la capacité à identifier les principales problématiques relatives à la santé sexuelle chez les jeunes

- ☐ Totalement acquis
- ☐ Partiellement acquis
- ☐ Non acquis

Si cette capacité n'est pas totalement acquise, de quoi ai-je besoin/que puis-je faire pour compléter mes apprentissages ?

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Objectif pédagogique : Expliquer « l'éducation à la sexualité » (1/3)

Définition / Objectif

1- En plénière, partageons nos idées (8min)

➤ **Qu'est-ce que « l'éducation à la sexualité » d'après-vous ?**

2- Complément expositif (12min)

[illegible]**DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION**

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION *(si possible imprimé)*

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Objectif pédagogique : Expliquer « l'éducation à la sexualité » (3/3)

Critères d'efficacité

1- En plénière, partageons nos idées (5min)

- Quels sont, d'après-vous, les facteurs d'efficacité quand on souhaite mener des interventions collectives en éducation à la sexualité ?

2- Complément expositif (15min)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, avez-vous acquis la capacité à expliquer l'éducation à la sexualité :

Définition / Objectif - Valeurs / Principes - Critères d'efficacité

- ☐ Totalement acquis
- ☐ Partiellement acquis
- ☐ Non acquis

Si cette capacité n'est pas totalement acquise, de quoi ai-je besoin/que puis-je faire pour compléter mes apprentissages ?

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Objectif pédagogique : Identifier des freins et des leviers pour mettre en œuvre des programmes d'éducation à la sexualité

Répondre aux questions et préoccupations liées à l'ECS

1- En sous-groupes, constituer deux « équipes » (10min)

- Une équipe doit soutenir les arguments contre l'ECS – exprimer des inquiétudes face à l'ECS – Trouver le plus d'arguments possibles
- Une équipe doit soutenir les arguments pour l'ECS – Trouver le plus d'arguments possibles

10 minutes pour que chaque équipe note tous les arguments possibles (*dossier stagiaire*) (vous êtes invités à renseigner les arguments « pour » et « contre » même si vous ne défendrez qu'un point de vue lors du « jeu » en plénière)

2- En plénière, 5 minutes de « jeux » : chaque équipe échange à partir de ces arguments et doit au maximum défendre son point de vue (5min)

Attention : tout en restant dans le respect de l'autre, dans l'écoute, dans le non-jugement

3- En plénière, le formateur synthétise tous les arguments pour l'ECS – il pourra également souligner/compléter certains arguments « pour » (10min)

4- Chacun est invité à compléter la réflexion avec la lecture des diapositives « compléments » qui ne seront pas lus pendant la formation

Arguments contre l'ECS – exprimer des inquiétudes face à l'ECS <i>Trouver le plus d'arguments possibles</i>	Arguments pour l'ECS <i>Trouver le plus d'arguments possibles</i>

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (*si possible imprimé*)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

...

Arguments contre l'ECS – exprimer des inquiétudes face à l'ECS <i>Trouver le plus d'arguments possibles</i>	Arguments pour l'ECS <i>Trouver le plus d'arguments possibles</i>

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, avez-vous acquis **la capacité à identifier des freins et des leviers pour mettre en œuvre des programmes d'éducation à la sexualité**

- ☐ Totalement acquis
- ☐ Partiellement acquis
- ☐ Non acquis

Si cette capacité n'est pas totalement acquise, de quoi ai-je besoin/que puis-je faire pour compléter mes apprentissages ?

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Objectif pédagogique : Identifier les thèmes et objectifs d'apprentissages dans le cadre d'un programme d'éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité ➡ éducation pour la santé ➡ démarche d'apprentissage

« A l'issue de l'intervention, le jeune sera capable de... »

1- En sous-groupes, cibler les différents thèmes que vous pourriez aborder et pour chaque thème structurer des objectifs pédagogiques (20min – 14h10-14h30)

Exemple :

Thèmes	Objectifs pédagogiques

2- En plénière, (30min – 14h30-15h00)

- Chaque sous-groupe partage les thèmes ciblés et les objectifs pédagogiques
- Chacun est invité à tout noter dans son dossier stagiaire – à conserver pour les futures actions = base des futures actions d'éducation à la sexualité

Pause (15min – 15h00-15h15)

3- Compléments expositifs (30min – 15h15-15h45)

4- Chacun est invité à compléter avec la lecture de la structuration proposée dans le guide de UNESCO, *Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité*, 2018

Thèmes	Objectifs pédagogiques

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Thèmes	Objectifs pédagogiques

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION *(si possible imprimé)*

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Si cette capacité n'est pas totalement acquise, de quoi ai-je besoin/que puis-je faire pour compléter mes apprentissages ?

17/32

Objectif pédagogique : Expliquer la structuration méthodologique d’une action collective sous la forme de « déroulé pédagogique »

SEQUENCE	DUREE	OBJECTIF PEDAGOGIQUE - Il s’agit de formuler des objectifs d’acquisition de capacités : « A l’issue de la séquence, l’apprenant sera capable de... » - Il s’agit d’acquisition de savoir, de savoir-faire ou de savoir-être - Une séquence = un objectif pédagogique	CONTENU - Il s’agit ici d’écrire explicitement : - les principaux éléments- contenus qui seront abordés - et de formuler en quelques lignes les consignes qui seront énoncées aux apprenants	TECHNIQUE PEDAGOGIQUE - Indiquer le nom de la technique d’animation choisie - Choisir une technique d’animation par séquence	OUTIL PEDAGOGIQUE - Indiquer le nom de l’outil d’animation choisi - Choisir un outil d’animation par séquence	EVALUATION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Si cette capacité n'est pas totalement acquise, de quoi ai-je besoin/que puis-je faire pour compléter mes apprentissages ?

19/32

Objectif pédagogique : Identifier les lieux ressources pour orienter les jeunes en insertion en lien avec la santé sexuelle

1- En sous-groupes, échanges (15 minutes)

- Afin d'orienter les jeunes en lien avec la santé sexuelle, quels lieux ressources connaissez-vous sur le territoire de l'Ile-de-France ?
 - Quels sont les objectifs de ces lieux ressources ? Quels services proposent-ils ?
 - Quand, comment, orientez-vous les jeunes vers ces lieux ressources ?
 - Travaillez-vous en partenariat avec certains lieux ressources ?
- Si oui, quelles sont les modalités des partenariats

2- En plénière, compléments expositifs (25 minutes)

Afin d'orienter les jeunes en lien avec la santé sexuelle, quels lieux ressources connaissez-vous sur le territoire de l'Ile-de-France ? Nom de la structure	Quels sont les objectifs de ces lieux ressources ? Quels services proposent-ils ?	Quand, comment, orientez-vous les jeunes vers ces lieux ressources ?	Travaillez-vous en partenariat avec certains lieux ressources ? Si oui, quelles sont les modalités des partenariats

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Afin d'orienter les jeunes en lien avec la santé sexuelle, quels lieux ressources connaissez-vous sur le territoire de l'Ile-de-France ? Nom de la structure	Quels sont les objectifs de ces lieux ressources ? Quels services proposent-ils ?	Quand, comment, orientez-vous les jeunes vers ces lieux ressources ?	Travaillez-vous en partenariat avec certains lieux ressources ? Si oui, quelles sont les modalités des partenariats

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, avez-vous acquis **la capacité à identifier les lieux ressources pour orienter les jeunes en insertion en lien avec la santé sexuelle**

- ☐ Totalement acquis
- ☐ Partiellement acquis
- ☐ Non acquis

Si cette capacité n'est pas totalement acquise, de quoi ai-je besoin/que puis-je faire pour compléter mes apprentissages ?

Objectif pédagogique : Découvrir des ressources pour animer des interventions collectives d'éducation à la sexualité auprès de jeunes en insertion 16-25 ans

Pour chaque « fiche pédagogique » proposée dans le dossier :

1- En sous-groupes, 25min

- 5 min (*maximum*) individuellement, la parcourir, prendre connaissance des contenus
- 20 min - Réfléchir ensemble, échanger des idées, se poser des questions et y répondre collectivement, notamment :

- ✓ Quelles utilisations nous pourrions en faire pour nos animations d'actions ? Comment nous nous projetons à l'utiliser lors de nos actions ?
- ✓ Quels atouts ?
- ✓ Quels points de vigilance ?
- ✓ Quelles adaptations ?

2- En plénière, 10min

Débriefing - de manière synthétique

- « Comment vous projetez-vous dans l'utilisation de la ressource proposée ? »
- « Quels atouts ? »

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (*si possible imprimé*)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Si cette capacité n'est pas totalement acquise, de quoi ai-je besoin/que puis-je faire pour compléter mes apprentissages ?

...

Ressource découverte : producteur – titre – type de ressources <i>(guide d'animation, fiche pédagogique...)</i>	
Quelles utilisations nous pourrions en faire pour nos animations d'actions ? Comment nous nous projetons à l'utiliser lors de nos actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes ?	
Quels atouts ?	
Quels points de vigilance ?	
Quelles adaptations possibles ?	
Autres éléments partagés en lien avec cette ressource	

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION *(si possible imprimé)*

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

...

Ressource découverte : producteur – titre – type de ressources (guide d'animation, fiche pédagogique...)	
Quelles utilisations nous pourrions en faire pour nos animations d'actions ? Comment nous nous projetons à l'utiliser lors de nos actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes ?	
Quels atouts ?	
Quels points de vigilance ?	
Quelles adaptations possibles ?	
Autres éléments partagés en lien avec cette ressource	

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

...

Ressource découverte : producteur – titre – type de ressources <i>(guide d'animation, fiche pédagogique...)</i>	
Quelles utilisations nous pourrions en faire pour nos animations d'actions ? Comment nous nous projetons à l'utiliser lors de nos actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes ?	
Quels atouts ?	
Quels points de vigilance ?	
Quelles adaptations possibles ?	
Autres éléments partagés en lien avec cette ressource	

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION *(si possible imprimé)*

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

...

Ressource découverte : producteur – titre – type de ressources (guide d'animation, fiche pédagogique...)	
Quelles utilisations nous pourrions en faire pour nos animations d'actions ? Comment nous nous projetons à l'utiliser lors de nos actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes ?	
Quels atouts ?	
Quels points de vigilance ?	
Quelles adaptations possibles ?	
Autres éléments partagés en lien avec cette ressource	

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

...

Ressource découverte : producteur – titre – type de ressources (guide d'animation, fiche pédagogique...)	
Quelles utilisations nous pourrions en faire pour nos animations d'actions ? Comment nous nous projetons à l'utiliser lors de nos actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes ?	
Quels atouts ?	
Quels points de vigilance ?	
Quelles adaptations possibles ?	
Autres éléments partagés en lien avec cette ressource	

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

...

Ressource découverte : producteur – titre – type de ressources (guide d'animation, fiche pédagogique...)	
Quelles utilisations nous pourrions en faire pour nos animations d'actions ? Comment nous nous projetons à l'utiliser lors de nos actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes ?	
Quels atouts ?	
Quels points de vigilance ?	
Quelles adaptations possibles ?	
Autres éléments partagés en lien avec cette ressource	

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

...

Ressource découverte : producteur – titre – type de ressources <i>(guide d'animation,</i> <i>fiche pédagogique...)</i>	
Quelles utilisations nous pourrions en faire pour nos animations d'actions ? Comment nous nous projetons à l'utiliser lors de nos actions collectives d'éducation à la sexualité auprès des jeunes ?	
Quels atouts ?	
Quels points de vigilance ?	
Quelles adaptations possibles ?	
Autres éléments partagés en lien avec cette ressource	

...

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION *(si possible imprimé)*

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Objectif pédagogique : synthétiser « mes essentiels » à l'issue du J1

A l'issue de la première journée, quels sont « mes essentiels » ?

Ce qui me sera utile pour mes pratiques professionnelles/de bénévoles, pour mes actions, ce qui me semble essentiel...

Objectif pédagogique : synthétiser « mes essentiels » à l'issue du J2

A l'issue de la deuxième journée, qu'est-ce qui me sera particulièrement utile pour mes pratiques professionnelles, pour mes actions auprès des populations auprès desquelles j'interviens ? En quoi cette formation a-t-elle répondu à mes besoins, mes attentes ? Quelles suites je souhaiterais à cette formation ?

MERCI DE RENSEIGNER LE QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION QUI VOUS A ETE COMMUNIQUE.

Vous recevrez une attestation de participation si vous avez été investi tout au long de la formation ET si vous avez renseigné ce questionnaire d'auto-évaluation à l'issue de la formation.

Merci de votre participation active à cette formation
--

DOSSIER STAGIAIRE – SUPPORTS DE TRAVAIL FORMATION

MERCI DE LE TELECHARGER ET LE CONSERVER TOUT AU LONG DE VOTRE FORMATION (si possible imprimé)

Producteur : Codes 93 - Date de mise à jour du document : 27/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Newsletter

Recherche...



Accueil / Ressources pédagogiques /

Sexualité / Consentement / **Consentement sexuel et tasse de thé**

CONSENTEMENT SEXUEL ET TASSE DE THÉ

Tea Consent est un outil pédagogique sur le consentement sexuel et la prévention du viol, idéal pour faire réfléchir les lycéens et les étudiants.

Tea Consent



3



2



0



0



Violences sexuelles

Sexualité

Consentement

Education affective et sexuelle

PUBLIC : Adolescents, Collégiens, Jeunes adultes, Lycéens, Parents**TITRE ORIGINAL :** "Tea Consent"**DURÉE :** 2.50 minutes**RÉALISATION / PRODUCTION :**
Blue Seat Studio

Le petit mot de Comitys



Tea Consent mettra sur la table, c'est le cas de le dire, le sujet du viol.

UN OUTIL PÉDAGOGIQUE SUR LE CONSENTEMENT SEXUEL ET LA PRÉVENTION DU VIOL

Tea Consent, ce sont 3 minutes de métaphores décalées pour un message percutant. L'histoire ? Proposer un thé ou bien initier un rapport sexuel ? A priori, rien à voir entre les deux. Et pourtant, par un tour de passe-passe résolument pédagogique, Tea Consent mettra sur la table, c'est le cas de le dire, le sujet du viol.

A QUI EST DESTINÉ L'OUTIL PÉDAGOGIQUE TEA CONSENT SUR LE CONSENTEMENT ?

A mon sens, cette vidéo convient à des lycéens, des étudiants, ou des jeunes professionnels, pour trois raisons :

- cette version de la vidéo "Tea Consent" est en anglais, sous-titrée en français (voir tout en bas de l'article la version française, que personnellement je trouve moins réussie)
- la métaphore offrir du thé/initier un rapport sexuel demande une certaine gymnastique mentale, difficile pour de jeunes collégiens
- les problématiques du consentement se posent souvent entre 15 et 25 ans

PAROLES DE L'OUTIL PÉDAGOGIQUE "TEA

CONSENT"

"Si vous avez encore du mal avec le consentement sexuel, imaginez simplement qu'à la place d'initier une relation sexuelle, vous prépariez une tasse de thé.

Vous dites : "Hey, est-ce que tu aimerais une tasse de thé ?" Et l'autre : "Oh mon Dieu, oui ! J'adorerais une tasse de thé ! Merci." Maintenant vous savez que l'autre veut une tasse de thé.

Si vous dites : "Hey, est-ce que tu aimerais une tasse de thé ?" Et l'autre : "Euh, tu sais, je ne suis pas sûr-e". Alors vous pouvez lui faire un tasse de thé, ou pas, mais soyez conscient que l'autre peut ne pas la boire. S'il ne la boit pas - et c'est ça qui est important - ne le faites pas boire. Que vous ayez préparé ce thé ne vous donne pas le droit de le faire boire.

Et si l'autre dit : "Non, sans façon", alors ne lui faites pas de thé. Pas du tout. Ne lui faites pas de thé. Ne le forcez pas à boire du thé, ne soyez pas fâché qu'il ne veuille pas de thé. Il n'en veut pas, c'est tout.

L'autre peut dire : "Oui, merci, c'est gentil de ta part" et quand le thé arrive, il n'en veut absolument pas. C'est sûr, c'est ennuyeux car vous avez fait l'effort de préparer du thé, mais l'autre n'a aucune obligation de boire ce thé. L'autre en voulait, maintenant il n'en veut plus. Certaines personnes changent d'avis avec le temps que cela prend de faire chauffer la théière, infuser le thé puis ajouter le lait. Et c'est normal que des gens puissent changer d'avis. Vous n'êtes toujours pas autorisé à les forcer à le boire.

Et si l'autre est inconscient, ne lui faites pas de thé. Les personnes inconscientes ne veulent pas de thé. Et elles ne peuvent pas répondre à la question : "Voulez-vous du thé ?". Tout simplement parce qu'elles sont inconscientes. OK, peut-être l'autre avait-il tous ses esprits quand vous lui avez posé la question : "Voulez-vous du thé ?" Et il a dit : "Oui". Mais le temps de faire chauffer la théière, infuser le thé et ajouter le lait, l'autre est maintenant inconscient. Vous devriez reposer le thé, et vous assurer que la personne inconsciente est en sécurité. Et voici encore quelque chose d'important : ne lui faites pas boire du thé. C'est vrai que tout à l'heure elle avait dit "oui". Mais les personnes inconscientes ne veulent pas boire du thé.

Si quelqu'un dit "oui" pour un thé, commence à le boire, puis perd conscience avant de le finir, ne continuez pas à verser le thé dans sa gorge. Écartez le thé, assurez-vous que la personne soit en sécurité, car les personnes inconscientes ne veulent pas de thé, je vous le dis.

Si quelqu'un vous a dit "oui" pour un thé samedi dernier, cela ne signifie pas qu'il veuille que vous lui fassiez du thé tout le temps. Il ne veut pas que vous alliez chez à

36

lui à l'improviste pour lui faire du thé et le forcer à en boire en lui disant : "Mais tu voulais du thé la semaine dernière !" . Il ne veut pas non plus se réveiller et vous trouver en train de verser du thé dans sa gorge en lui disant : "Mais tu voulais du thé hier soir !"

Si vous pouvez comprendre à quel point c'est ridicule de forcer quelqu'un à boire du thé quand il n'en veut pas, et que vous pouvez comprendre quand il n'en veut pas, comment se fait-il qu'il soit si difficile de le comprendre lorsque c'est à propos de sexe ?

Pour le thé, comme pour le sexe, le consentement est essentiel. Et sur ce, je vais me faire une petite tasse de thé."

FAIRE RÉFLÉCHIR LES JEUNES SUR LE CONSENTEMENT ET LE VIOL

- De quoi parle cette vidéo ?
- Quels sont les messages forts que la vidéo véhicule ? *[Vous pouvez reprendre situation par situation]*

Situation 1 : le consentement oral est fiable.

Situation 2 : quand le partenaire doute, puis que vous choisissiez d'initier un rapport sexuel, il faut être prêt à entendre un NON, et à arrêter.

Situation 3 : quand le partenaire dit non, c'est non. Ne rien initier, ne pas forcer.

Situation 4 : si le partenaire a dit oui, puis change d'avis, il/elle en a le DROIT. Ce n'est pas parce que vous avez commencé que vous devez continuer. Il faut s'arrêter quand l'autre ne veut plus, même si c'est frustrant. Le consentement donné peut être retiré.

Situation 5 : si le partenaire est inconscient (mais aussi endormi-e, ivre, ou sous drogue), il ne faut pas initier de rapport sexuel. Une personne inconsciente ne peut dire OUI. Veillez à la sécurité de la personne inconsciente.

Situation 6 : si le partenaire a dit oui à un moment donné, cela ne signifie pas oui pour chaque fois.

En fait, qu'est-ce qu'un viol ? *[Absence de consentement par l'un ou l'autre]*

- Est-ce qu'un viol c'est seulement une agression par un inconnu sur un parking ? Est-ce que s'il n'y a pas de résistance, c'est encore un viol ? Est-ce que s'il n'y a pas de violence, c'est quand même un viol ?
- Savez-vous quelle est la forme de viol la plus courante ? *[Plus de 80% des viols en France sont commis par un proche de la victime, un homme qu'elle connaît, un collègue, un ami, un ex... un homme à qui elle n'a pas toujours exprimé son non, alors qu'elle était mal à l'aise, et ne souhaitait pas ce rapport sexuel.]*
- Avez-vous entendu parler de ce que l'on appelle "la zone grise" ? *[Zone floue où le consentement n'est pas exprimé, et le refus pas manifesté. L'homme - car c'est majoritairement le cas- ne sait pas s'il a été plus loin que ce que voulait son/sa partenaire et le/la partenaire a du mal à savoir s'il a voulu le rapport sexuel.]*
- Connaissez-vous le proverbe "Qui ne dit mot consent" ? Que signifie-t-il ? Dans le domaine de la sexualité, peut-on le prendre comme un précepte ?
- Y a-t-il des femmes qui souhaiteraient un rapport sexuel, mais qui n'osent pas le dire ? Pourquoi ? Qu'en pensez-vous ? Comment le partenaire peut-il interpréter ce qui n'est pas dit ?
- D'ailleurs, qu'en est-il du consentement dans les films porno ? Avez-vous vu des films où le viol (absence de consentement) semble justifié, jouissif, viril ?
- Est-ce que si l'autre a du désir, c'est forcément un consentement selon vous ? *[On peut avoir du désir sexuel, physique, mais ne pas vouloir avec sa tête avoir un rapport sexuel].*
- Est-ce que cette vidéo vous semble effrayante ? Ou bien rassurante ? Utile ? Plutôt énervante ?

VIDÉO TEA CONSENT EN FRANÇAIS

J'avoue préférer la version originale de Tea Consent en anglais, mais je vous propose aussi la version française de Tea Consent. A vous de juger !

ACTIVITÉ : Créer un violentomètre avec ses élèves

Objectifs : Réfléchir aux formes de contraintes et de violences au sein des relations amoureuses. Prendre conscience de la plus petite violence ordinaire comme de celle qui conduira au drame, pouvoir les identifier et en discuter. Nous vous proposons de travailler à partir du violentomètre créé fin 2018 à l'initiative de la Mairie de Paris, de l'Observatoire de la Seine-Saint-Denis des violences faites aux femmes et de l'association En Avant Toute (s). Il s'agit d'un outil de sensibilisation pour réfléchir aux relations de couple.

Vous trouverez en annexe un baromètre vierge que les élèves (sans avoir vu auparavant le violentomètre de l'association En avant toutes) pourront compléter ensemble. Le travail demandé leur permet de réfléchir en petits groupes sur ce qu'il est acceptable ou non dans une relation et sur les différents degrés de violences.

Aménager la classe : Le groupe est installé en demi-cercle afin de favoriser l'échange et l'écoute entre eux, mais de sorte à ce qu'ils puissent aussi voir le tableau. Le violentomètre affiché/projeté est au tableau.

Déroulement : Cette activité se déroule en cinq parties

Partie 1

Après avoir regardé l'épisode 5 de Stéréotypes stéréomeufs (saison 3) avec vos élèves, projetez ou affichez le baromètre au tableau.

Partie 2

Faire des groupes d'élèves afin qu'ils écrivent 3 propositions pour chaque degré du baromètre. Ils peuvent s'appuyer sur des mots, sur leur interprétation du comportement d'Antoine, sur l'affaire dans l'épisode (et) ou prendre les exemples et idées qu'ils leur viennent en tête.

Partie 3

Demandez de restituer au tableau leurs propositions. Une fois que chaque groupe a noté ses réponses, il s'agit de voir s'il y en a en commun, si oui, les élèves les ont-ils mises au même degré ?

Demandez à chaque groupe:

- Pourquoi ce choix?
- Quels critères avez-vous utilisé pour hiérarchiser ces actes? (Explicitiez l'opération qui vous a amené à dire que cet acte est plus grave qu'un autre.)

Demandez à la classe s'ils sont d'accord ou non avec ce qu'avancent leurs camarades, et pourquoi ?

Partie 4

Vous pouvez alors engager une discussion à partir des questions suivantes et réflexions, en invitant chaque participant à partager leurs idées, leurs expériences et justifier leurs réponses.

QUESTIONS DE RÉFLEXION :

Les hommes sont-ils naturellement plus violents que les femmes ?

Au sein d'une relation amoureuse il y a-t-il toujours une domination qui s'exerce sur l'autre ?

La manipulation peut-elle être considérée comme une violence ? Pourquoi?

Quelle distinction faites-vous entre "persuasion" et "manipulation"?

Quels liens ou différences la violence et la persuasion entretiennent-ils ensemble ?

Quels sont les mots que vous mettez en relation avec la violence? (faire une liste commune au tableau)

Quels points communs ou différences entre les mots de la liste établie?

La violence est-elle synonyme de force ?

La violence peut-elle être une alternative juste ?

Par quoi la violence est-elle provoquée?

Peut-on expliquer un acte de violence? Peut-on le justifier? Quelle distinction faites-vous entre expliquer et justifier?

Partie 5

Distribuez un violentomètre à chaque participant ou en afficher un dans la salle de classe ou infirmerie.



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanoui	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fais du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaïse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, applis	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	T'humilie et te traite de salope quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme		
PROFITE					VIGILANCE, DIS STOP !										PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE									
Ta relation est saine quand il...					Il y a de la violence quand il...										Tu es en danger quand il...									

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



BESOIN D'AIDE ?
VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE 3919*
*Appel anonyme et gratuit

Le Tchat de
En avant toute(s)



42

LE CYBER HARCÈLEMENT

SÉQUENCE
3/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

✓ Durée : 40 à 60 minutes

📍 Lieu : salle conviviale

**PUBLIC : 15 ANS ET PLUS**

Avoir participé aux animations sur le harcèlement.

**ANIMATEUR.RICE.S : 1 OU 2****Prérequis :**

- › Se renseigner sur les réseaux sociaux – cf guide animateur

**SUPPORT.S ET MATÉRIEL**

- › brainstorming- paperbaord, ordinateur, enceinte, connexion internet ou clé USB
- › Vidéo

**OBJECTIFS DE LA SÉANCE**

- › Informer sur l'utilisation des réseaux sociaux et connaître leurs fonctions (webcam, photos, vidéos...)
- › Prévenir les dérives liées à l'utilisation des réseaux sociaux
- › Sensibiliser au cyber harcèlement : alerter sur les risques et dangers des réseaux sociaux (suicide, exclusion, isolement, atteinte à la réputation ...)
- › Amener les jeunes à réfléchir sur leur utilisation des réseaux sociaux et des règles à respecter pour se protéger des dérives.
- › Prévenir les risques de devenir auteur/ complice de harcèlement
- › Trouver des solutions pour se sortir d'une situation de cyberharcèlement.
- › CPS : Avoir conscience de soi/ Avoir de l'empathie
- › CPS : Savoir communiquer efficacement / Etre habile dans les relations interpersonnelles
- › CPS : Savoir résoudre les problèmes/ Savoir prendre des décisions

RESSOURCES

- › Cassandra - Film de Sensibilisation au Harcèlement [3'59]. Education.gouv.fr

- › Etre adolescent, vivre, aimer, séduire à l'ère du numérique. Action innocence.

- › Guide prévention des cyberviolences en milieu scolaire. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour plus de vidéos :

- › Non au harcèlement : un prix pour lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement. education.gouv.fr

ACCUEIL

- › L'animateur-riche installe les participant-e-s dans la salle prévue. Il-elle veille à ce que les participant-e-s soient bien installé-e-s et qu'ils-elles puissent voir les supports et échanger avec les autres.
- › L'animateur-riche rappelle le cadre et les règles du groupe.
- › Un rituel peut être mis en place dans le groupe ou une animation de bienvenue.
- › L'animateur-riche explique que la séance d'aujourd'hui va permettre de parler des réseaux sociaux et du cyber harcèlement.

LE CYBER HARCÈLEMENT

SÉQUENCE
3/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

ÉTAPE 01



OBJECTIFS

L'animateur-riche fait un tour de table afin de connaître les différents réseaux que les participant-e-s connaissent, leurs représentations des réseaux sociaux et leurs utilisations.



CONSIGNE

Pouvez-vous me dire :

- Le nom de tous les réseaux sociaux que vous connaissez et utilisez ?
- A quoi servent chacun des réseaux sociaux que vous avez cités ?
- Que fait-on sur ces réseaux ?

L'animateur-riche note sur un paperboard l'ensemble des réponses données.

Exemple de réponses attendues :

- Instagram : poster des photos de sa vie, suivre des influenceurs...
- Facebook : partager des infos sur des thématiques, commenter des publications, mais poster des informations, messages photos sur sa vie privée, fouiller celle des autres.
- Twitter : poster des événements du jour « coup de gueule » / Poster les tweets des autres avec commentaires positifs ou négatifs
- Snapchat : envoyer des photos avec filtre ou non, non stockées et localiser des personnes en temps réel
- YouTube : poster des vidéos

Les réseaux permettent d'avoir de la liberté d'expression, de sortir de la timidité par écrans interposés.

Ils sont aussi une voie d'accès à la vie d'une personne pour des inconnus si les comptes ne sont pas bien configurés.

ÉTAPE 02



OBJECTIFS

- › Prévenir les dérives liées à l'utilisation des réseaux sociaux
- › Sensibiliser au cyber harcèlement : alerter sur les risques et dangers des réseaux sociaux (suicide, exclusion, isolement, atteinte à la réputation ...)
- › Amener les jeunes à réfléchir sur leur utilisation des réseaux sociaux et des règles à respecter pour se protéger des dérives.
- › Prévenir des risques de devenir auteur/complice de harcèlement



CONSIGNE

L'animateur-riche lance la vidéo « Cassandra, film de sensibilisation au harcèlement ». C'est une vidéo qui traite du cyber harcèlement et qui va permettre de lancer le débat avec les participant-e-s.

Je vais lancer une vidéo. Regardez-la attentivement, elle va nous permettre de débattre ensemble après son visionnage.

Retour sur la vidéo :

- › Qu'en pensez-vous ? Parole libre. Débat
- › Qu'avez-vous vu dans la vidéo ?
- › Qui sont les personnages ?
- › Que se passe-t-il pour Cassandra ?
- › Que font ses camarades de classe ?

L'animateur-riche note sur un paperboard ce que les jeunes ont retenus et compris.

En fonction de ce qui ressort, l'animateur peut interroger sur les dimensions suivantes :

MESSAGE

Les réseaux nous mettent en relation ! Attention aux commentaires négatifs qui peuvent être destructeurs.

44

LE CYBER HARCÈLEMENT

SÉQUENCE
3/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

ÉTAPE 03

Aide pour l'animateur :

- Envoi d'une photo topless à Simon => **notion d'intimité, pudeur** - est-ce qu'on envoie une photo de soi nu à quelqu'un que l'on connaît ou pas ?
- Qui est Simon ? Comment l'a-t-elle rencontré ? => **relation virtuelle**
- Pourquoi les collégiens ont créé Simon ? => **faux compte**
- Que font ses copines ?
- Que se passe-t-il au collège ? Comment est perçue Cassandra ? => **moquerie, stigmatisation, atteinte à la réputation, culpabilité, honte, trahison**
- Comment réagit Cassandra ? quelles sont les conséquences ? => **isolement, jugement**
- Que ressent Cassandra ? **Honte, colère, tristesse**
- A votre avis, que se passe-t-il à la fin pour Cassandra ? => **dépression, tentative de suicide, suicide**
- Est-ce que c'était juste une blague ? => **est-ce vraiment une blague ?**



OBJECTIFS

- » Trouver des solutions pour se sortir de situation de cyber harcèlement.



CONSIGNE

Une fois avoir débattu sur le film et avoir envisagé ce qui se passe pour Cassandra, faire réfléchir le groupe aux différentes solutions dont dispose Cassandra pour s'en sortir ou comment aurait-elle pu ne pas se faire avoir ?

Selon vous :

- comment Cassandra pourrait se sortir de cette situation ?
- Quelles sont les solutions qu'elle pourrait avoir pour que cela cesse et retrouver confiance en elle ?

- Qui d'autre est touché dans cette histoire ? (Famille/Amis qui ne partagent pas)

- Si vous étiez dans cette situation ou si vous connaissez quelqu'un qui subit du cyber harcèlement, qu'est-ce que vous feriez ?

Proposer au groupe de réaliser des règles pour se protéger du cyber harcèlement :

- Si l'on devait écrire des règles pour ne pas être victime de cyber harcèlement, lesquelles seraient-elles ?

- Comment pourrait-on se protéger ou protéger un.e ami.e du cyber harcèlement ?

Conseil pour se protéger : outil net code ou règles à suivre

- Je suis mon intuition : si quelque chose me dérange je bloque le contact et je le supprime

- J'évite les rdv par internet. Les mauvaises rencontres, cela n'arrive pas qu'aux autres

- Je ne me cache pas derrière mon écran pour faire n'importe quoi : pas d'injure, ni de diffamation

- Je fais attention à ce que je publie sur mon compte et sur les réseaux sociaux qui sont des espaces publics



LE CYBER HARCÈLEMENT

SÉQUENCE
3/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

- Je ne me déshabille pas devant une webcam ou un tel portable car les images peuvent être enregistrées et diffusées dans le monde entier.
- J'alerte un adulte de confiance si une situation me met mal à l'aise ou me choque
- Je peux porter plainte si je suis victime de harcèlement ou de chantage

SOS harcèlement : n°tel 3020

FIN DE SÉANCE

RETOUR AU CALME

Faire asseoir les enfants pour dire que la séance est finie.



QUESTIONS

Leur demander comment ils se sont sentis pendant l'animation (vous pouvez vous appuyer sur les smiley des émotions pour cela) puis le message clé qu'ils ont retenu.

Demander aux participants le ou les messages qu'ils retiennent de l'animation d'aujourd'hui et s'il subsiste des questions ou des incompréhensions.



CONSIGNE

Rappel de la loi en ce qui concerne les contenus sur internet et sur le harcèlement

Numéro SOS harcèlement : 3020

Distribuer : Outil page 26 du net code « être adolescent, vivre, aimer, séduire à l'heure du numérique ». Diffuser cette page 26 en petit format, à la fin de la séance.

LE CYBER HARCÈLEMENT

 SÉQUENCE
3/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

NOTIONS CLÉS À ABORDER

Définitions :

- Les réseaux sociaux :

Site internet qui permet à des personnes de se créer une page personnelle afin de partager et d'échanger des informations, des photos ou des vidéos avec leurs amis et leurs réseaux de connaissances (famille, personnes qui partagent le même centre d'intérêt...)

- Cyber-harcèlement

Le cyber-harcèlement est défini comme « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ».

Le cyber-harcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, chats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies etc.

Il peut prendre plusieurs formes telles que :

- les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne
- la propagation de rumeurs
- le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale
- la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe
- la publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture
- le sexting (c'est la contraction de « sex » et « texting ». On peut le définir comme « Des images produites par les jeunes (17 ans et moins) qui représentent d'autres jeunes et qui pourraient être utilisées dans le cadre de la pornographie infantile »)

Harcèlement et cyber-harcèlement : les conséquences

Le cyber-harcèlement est avant tout du harcèlement. Les conséquences pour la victime et l'impact sur le climat scolaire sont aussi importants que dans une situation de harcèlement « classique ».

a) Des modalités différentes

Le cyber-harcèlement se distingue du harcèlement physique à plusieurs niveaux :

- La diffusion massive et instantanée des messages peut toucher un très large public, il est très difficile d'en reprendre le contrôle
- Avec le cyber-harcèlement, le harcèlement subi à l'école se prolonge au domicile, sans répit pour l'enfant. Plus aucun espace de sa vie n'est protégé.
- Le harceleur peut rester anonyme en agissant via un pseudo, et ne jamais se dévoiler, ce qui peut augmenter l'angoisse de la victime.

Les contenus diffusés peuvent demeurer en ligne, même si le harcèlement cesse.

b) Des conséquences graves

La cyberviolence et le cyber-harcèlement ont des conséquences graves sur le bien-être et la santé mentale des victimes mais aussi des agresseurs et des témoins. Il existe un consensus général selon lequel ces conséquences seraient plus importantes que celles du harcèlement traditionnel en raison des caractéristiques particulières de ce type de violence (anonymat, pouvoir de dissémination et public élargi etc.). Il existe des différences selon le type de cyberviolence et les jeunes sont plus affectés par des abus au moyen du téléphone portable ou par la diffusion indésirée de photographies/vidéo clips de la victime que par des courriels désagréables ou des agressions dans des réseaux sociaux. Contrairement à la violence ordinaire, face à l'écran, les victimes sont très souvent seules et ne peuvent pas être aidées par leurs camarades.

LE CYBER HARCÈLEMENT

SÉQUENCE
3/3

Les séquences sur la vivre ensemble comportent 3 animations :

Violence sexuelle et harcèlement, être témoin de harcèlement, réseau sociaux et cyber harcèlement

NOTIONS CLÉS À ABORDER

c) Des violences cumulées

Les élèves victimes de cyber-harcèlement sont souvent également victimes de harcèlement au sein de l'École. Pour les agresseurs, internet offre une cour de récréation virtuelle dans laquelle ils peuvent poursuivre leurs actions. Avec le cyber-harcèlement, le harcèlement subi à l'école se prolonge donc au domicile, et sans répit. Aucun espace de vie n'est protégé.

Exposée 24 h/24 et 7 j/7, la victime connaît un état d'insécurité permanent, et se sent encore plus isolée et fragilisée. En France, 40% des élèves disent avoir été victimes d'une agression ou méchanceté en ligne. Le moyen le plus fréquemment cité reste le texto pour un élève sur cinq (20,3%), suivi d'appels téléphoniques méchants, humiliants, désagréables (13,9%), de l'usurpation d'identité (12,1%), de l'exclusion d'un groupe social en ligne (11,6%), de problèmes sur un chat/MSN.

On constate donc que ce sont les téléphones portables qui sont le moyen privilégié de l'agression. En ce qui concerne les réseaux sociaux, 4.8% des élèves interrogés disent être victimes (Blaya, 2013). Le Happy Slapping reste minoritaire comme l'indiquent les chiffres de l'enquête nationale de victimation au sein des collèges publics et les travaux de C. Blaya.

La responsabilité des adultes

Tous les adultes doivent agir ensemble pour prévenir et combattre le cyber-harcèlement. Ils ont responsabilité en termes de prévention mais aussi d'aide en cas de difficulté.

L'âge de début d'accès à internet se situe aux alentours de 9 ans et ne cesse de diminuer. Rapidement, l'enfant va être équipé avec un outil numérique personnel : ordinateur, téléphone portable ou/et tablette. A partir de ce moment, tous les adultes présents dans la vie de l'enfant peuvent l'accompagner dans son utilisation numérique. Le cyber-harcèlement étant le risque le plus important auquel un enfant est exposé sur Internet, il est le devoir de tous de prévenir et combattre l'intimidation en ligne. Les premiers adultes à prodiguer aide et conseils en matière de sécurité sur Internet sont les parents (60%) puis les enseignants (43%) et enfin les pairs (26%). L'âge des premiers pas sur Internet est de plus en plus bas (9 ans en moyenne).

a) La responsabilité du personnel éducatif

L'éducation nationale a un rôle fondamental à jouer dans la transmission des valeurs liées à un usage responsable d'internet, et s'engage donc à informer les élèves sur :

- l'importance de parler des problèmes rencontrés avec les adultes de l'établissement et de venir en aide aux victimes
- les risques liés à l'utilisation des nouveaux médias la protection de leurs données personnelles et de leur vie privée
- le respect de la vie privée et du droit à l'image de leurs camarades

Le personnel éducatif doit favoriser un usage sûr et éthique d'Internet et des téléphones et développer une culture d'entraide et de non tolérance à quelque forme de violence que ce soit. Le personnel éducatif doit favoriser un usage sûr et éthique d'Internet et des téléphones et développer une culture d'entraide et de non tolérance à quelque forme de violence que ce soit.

b) La responsabilité des parents

Les parents ont tendance, à considérer les technologies numériques comme le domaine réservé de leurs enfants qui auraient davantage d'habiletés et de compétences. C'est souvent le cas pour la maîtrise technique de l'outil, en revanche ils ont une réelle méconnaissance des règles de fonctionnement ou des risques encourus. Les jeunes oublient souvent sur Internet les règles de bon sens, les principes de précaution ou de respect de soi et des autres.

QUESTIONS ET DÉFIS COMPLÉMENTAIRES POUR LE JEU DE L'OIE



49

- On utilise les règles du jeu de l'oie traditionnel. La variante consiste ici en de petites épreuves ou quiz... à réaliser si l'on tombe sur les cases « *Défi – harcèlement* ». Ces défis sont choisis par l'équipe d'animation parmi les propositions du dossier « *Harcèlement : prévenir et lutter* », paru dans *Le Journal de l'Animation* n° 222 d'octobre 2021 (disponible sur <https://boutique.jdanimation.fr/>).

- On joue en équipes de 3-4 joueurs (selon le nombre d'enfants et de jeunes) avec 2 dés et un pion par équipe. On peut constituer des équipes par âge ou non.

- Le but du jeu : être la première équipe à arriver sur la dernière case.

- Avant de démarrer la partie, déterminer quelle équipe commence en lançant les

dés : l'équipe qui marque la somme la plus grande joue en premier. Puis on tourne dans le sens des aiguilles d'une montre.

- Pendant le jeu, chaque équipe lance les dés et avance son pion case par case en suivant le nombre obtenu.

- L'équipe qui tombe sur une oie avance de nouveau du nombre de points obtenus sur les dés.

- L'équipe qui obtient 6 avec les dés se rend directement sur la case 12, que ce soit en avançant ou en reculant.

- L'équipe qui arrive à l'hôtel (case 19) passe son tour deux fois d'affilée.

- L'équipe qui tombe dans le puits (case 31) attend qu'une autre équipe arrive au même numéro ; elle doit se rendre à son ancienne case.

- Si elle arrive sur la case « *labyrinthe* » (case 42), l'équipe retourne à la case 30.

- Sur la case « prison » (case 52), l'équipe attend qu'une autre tombe sur la même case pour repartir.

- L'équipe qui fait face à la tête de mort (case 58) recommence la partie depuis le début !

- Si une équipe tombe sur une case déjà occupée par une équipe adverse, cette dernière doit libérer la case et prendre la place antérieure de l'équipe qui la chasse.

- L'équipe qui répond correctement au défi de la case « *Défi – harcèlement* » sur laquelle elle est tombée rejoue. Si elle manque le défi, c'est à l'équipe suivante de jouer.



Légende des cases « Défi – harcèlement »



Avoir confiance en soi



Cyberharcèlement



Émotions



Empathie



Harcèlement



Hôtel



Tête de mort



Labyrinth



Le saviez-vous ?



Oie



Prison



Puits



Résoudre un conflit

Lutter contre le harcèlement

Un jeu de l'oie pour les collégiens

• Ce jeu est un support de sensibilisation, de prévention et de lutte contre le harcèlement. Voici les questions et défis supplémentaires du jeu de l'oie proposé pp. 49 à 51, du n° 222 (octobre 2021). Le plateau de jeu est à télécharger p. 7 de ce document.

Questions et défis complémentaires

Le harcèlement

• 4 – À quoi reconnaît-on des cas de harcèlement ?

• **Réponse** : le harcèlement se caractérise par la répétition de la violence, sur une longue période ; il y a un rapport de domination, imposé de façon insistante ; il y a une réelle intention de nuire ; c'est un phénomène de groupe.

• 5 – Pouvez-vous citer plusieurs situations de harcèlement ? Au moins deux ?

• **Réponse** : le harcèlement physique (coups, jeux dangereux, croche-pieds, vol d'affaires) ; le harcèlement verbal (insultes, moqueries) ; le harcèlement social (enfant rejeté, écarté du groupe, isolé) ; le harcèlement sexuel (gestes et commentaires obscènes ou sexistes, attouchements sans consentement, atteinte à l'intimité) ; le cyberharcèlement (sur les réseaux sociaux, commentaires insultants, publication de photos ou de vidéos ridiculisant l'enfant).

• 6 – Si je suis harcelé, je peux résoudre ce problème tout seul. Vrai ? Faux ?

• **Réponse** : faux. Il est impossible pour un enfant ou un adolescent de stopper seul une situation de violence. L'aide d'un adulte est absolument nécessaire. Victime ou témoin d'une situation de harcèlement, il faut en parler à un adulte, qui soutiendra l'enfant, le jeune, aidera celui qui agresse et parlera avec les autres du comportement de chacun.

• 7 – Pour être intégré à un groupe de camarades, il faut savoir ne pas rester soi-même et se forcer à faire des choses ou dire des choses que l'on n'aime pas. Vrai ? Faux ?

• **Réponse** : faux. Avoir sa place dans un groupe suppose de rester soi-même en présence des autres. Or, l'effet de groupe peut obliger certaines personnes à agir comme les autres pour faire partie du groupe ou à obéir au leader, au « chef ». Il faut apprendre à se détacher de la pression du groupe, à garder son esprit critique et sa liberté de penser.

• 8 – Quelles peuvent être les conséquences du harcèlement sur une personne harcelée ?

• **Réponse** : une personne harcelée peut se sentir très mal : solitude, car personne ne l'aide ; honte, car elle est humiliée, rabaisée ; culpabilité, car elle se sent coupable de ne pas être comme les autres. Elle a peur d'aller à l'école, a mal au ventre,

n'est plus concentrée en classe, ses résultats scolaires chutent ; elle n'a plus confiance en elle, a peur des autres, se sent triste, voire dépressive. La personne harcelée ne doit surtout pas garder tout cela pour elle, elle doit en parler à un adulte en qui elle a confiance.

• 9 – La personne harcelée est responsable de ce qui lui arrive. Vrai ? Faux ?

• **Réponse** : faux. C'est une victime. Ce sont ceux qui lui font du mal qui sont responsables.

• 10 – À votre avis, pourquoi une personne qui harcèle une autre personne a-t-elle besoin de le faire ?

• **Réponse** : elle a besoin de rabaisser les autres pour se sentir forte. Si vous ressentez cela à votre tour, parlez-en à un adulte en qui vous avez confiance afin qu'il vous aide à changer de comportement.

• 11 – Dans les situations de harcèlement, il y a le harceleur, la victime et les témoins. C'est une question de groupe. Le groupe de témoins est toujours plus nombreux et plus fort que le harceleur. Que se passerait-il, selon vous, si personne ne rit ou ne prend part aux moqueries du harceleur ?

• **Pour amorcer la discussion** : dans une situation de harcèlement, les enfants témoins ont un rôle à jouer : parler à un adulte, lui signaler ce qu'ils ont observé ; ne pas laisser la victime seule, lui parler, jouer avec elle ; essayer de raisonner le harceleur, se rapprocher des médiateurs de l'établissement scolaire, s'il y en a, afin d'aider tous les interlocuteurs : harceleur, victime, témoin(s).

• 12 – Le harcèlement verbal n'est pas puni par la loi. Vrai ? Faux ?

• **Réponse** : faux. Tout acte de violence doit être puni et sanctionné en fonction de la gravité des faits. De plus, toutes les formes de harcèlement (physique, verbal, social, sexuel, cyberharcèlement) sont punies par la loi. Depuis le 4 août 2014, la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes introduit un nouvel article dans le code pénal, article 22-33-2-2. Le harcèlement moral est donc implicitement reconnu comme un délit. Il peut concerner le harcèlement entre pairs en milieu scolaire et le cyberharcèlement. Les familles peuvent déposer une plainte sur le fondement de cet article (pour les mineurs de plus de 13 ans, par des peines de prison variant de 6 à 18 mois de prison et une amende maximale de 7 500 € ; les harceleurs majeurs encouront jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende).

Les émotions

• 4 – Chacun cite une situation dans laquelle il/elle éprouve de la peine.

• 5 – Chacun cite une situation dans laquelle il/elle éprouve de la joie.

• 6 – Chacun cite une situation dans laquelle il/elle éprouve de l'empathie (faculté intuitive de se mettre à la place d'autrui, de percevoir ce qu'il ressent).

- **7** – Chacun cite une situation dans laquelle il/elle éprouve de la colère.
- **8** – Chacun cite une situation dans laquelle il/elle éprouve de la honte.
- **9** – Chacun cite une situation dans laquelle il/elle éprouve de la fierté.
- **10** – Quelles sont les 4 émotions de base universelles que quasiment toutes les cultures reconnaissent ?
- **Réponse** : la colère, la joie, la tristesse, la peur.
- **11** – Chacun cite une situation dans laquelle il/elle éprouve de la peur.
- **12** – Chacun cite une situation dans laquelle il/elle éprouve du dégoût.

Avoir confiance en soi



- **4** – Chaque membre de l'équipe réfléchit et répond à cette question pour définir une de ses valeurs ou un point fort : « *Qu'est-ce que j'aime faire ?* »
- **5** – Chaque membre de l'équipe réfléchit et répond à cette question pour définir une de ses valeurs ou un point fort : « *Quelles sont mes qualités ?* »
- **6** – Chaque membre de l'équipe réfléchit et répond à cette question pour définir une de ses valeurs ou un point fort : « *De quoi je suis fier chez moi ?* »
- **7** – Chaque membre de l'équipe définit ses activités préférées. Inviter les joueurs à partager leur réponses et les aider à découvrir les différences des uns et des autres dans un esprit d'écoute et de respect.
- **8** – Chaque membre de l'équipe répond à la question : « *Qu'est-ce que je n'aime pas faire ?* »
- **9** – Chaque membre de l'équipe définit les points forts d'un autre membre de l'équipe.
- **10** – Chaque membre de l'équipe définit ses souhaits, espoirs, pour lui-même ou sa famille, ses rêves et envies.
- **11** – Chaque joueur de l'équipe se place face à un miroir et doit dire « *non* » en se regardant droit dans les yeux, le corps bien droit.
- **Remarque** : savoir dire non, c'est refuser les situations que l'on n'a pas envie de vivre.

L'empathie



- **4** – Chaque joueur cite une situation de sa vie quotidienne où il a été intolérant.
- **5** – *Quelles attitudes faut-il adopter pour être tolérant ?*
- **Réponse** : écouter les opinions différentes des miennes ; ne pas juger les autres d'après leurs apparences ; être curieux de la culture et des croyances des autres.
- **6** – *D'après vous, en quoi les différences sont-elles une richesse ?* On peut s'aider d'un exemple ou d'une situation déjà rencontrée.
- **7** – Chaque joueur donne une qualité des autres joueurs de l'équipe.

- **8** – *D'après vous, quelles sont les trois principales règles de vie qu'il faudrait appliquer pour bien vivre ensemble au sein de la structure ?*
- **Réponse** : s'écouter, se respecter, ne pas se moquer, ne pas s'injurier, jouer avec une personne seule, être curieux de l'autre... (liste non exhaustive).
- **9** – Imprimer les dix dessins montrant des situations où une personne éprouve des difficultés et les étaler sur la table (voir p. 7).
- Chaque membre de l'équipe choisit un dessin ; il explique pourquoi ce choix et quelles solutions apporter pour que la situation s'améliore.
- **10** – Reprendre une question de cette thématique (qui n'a pas encore été traitée ou qui peut l'être plusieurs fois dans le jeu) afin que toutes les équipes puissent avancer dans cette démarche.



Le cyberharcèlement

• **4** – Sur chaque jeu vidéo est inscrit un pictogramme PEGI. L'avez-vous déjà vu et savez-vous ce que signifie ce mot ?

• **Réponse** : le PEGI (Pan european game information) est utilisé et reconnu dans toute l'Europe. Cette signalétique considère l'adéquation de l'âge d'un jeu, pas le niveau de difficulté. Il est considéré comme un modèle d'harmonisation européenne dans le domaine de la protection des enfants. Pour connaître les différents pictogrammes : <https://bit.ly/JDA222-ACTION-10>

• **5** – Citer deux dangers d'Internet.

• **Réponse** : la diffusion des informations personnelles ; les rencontres avec des personnes malintentionnées ; les insultes et le cyberharcèlement ; l'exposition à des images choquantes ; le danger des réseaux sociaux avant 13 ans (donner un exemple).

• **6** – Citer deux choses à ne pas faire sur Internet.

• **Réponse** : ne pas donner son nom, son âge, son adresse, le nom de son école, son numéro de téléphone, ou son mail ; ne pas montrer son visage sur les tchats ; ne jamais communiquer ses mots de passe, même à ses amis ; ne pas parler à des inconnus.

• **7** – Qu'est-ce que l'e-respect ?

• **Réponse** : il s'agit du respect des autres en ligne, sur Internet.

• **8** – Par quoi passe l'e-respect, le respect des autres sur Internet ? Citer trois attitudes.

• **Réponse** : gérer ses contacts ; décider qui peut voir ses publications ; définir les informations de son profil et les personnes qui peuvent y accéder ; modérer ses propos et son langage (ne jamais critiquer ni calomnier) ; ne pas liker les photos que l'on trouve gênantes ; ne pas liker les commentaires gênants de ses copains ; ne pas publier de photos gênantes de ses amis ; vérifier les informations des autres avant de les liker ; demander l'accord de ses amis avant de publier leur photo.

• **9** – Avant de publier la photo d'un copain sur les réseaux sociaux, il faut demander l'autorisation de la personne. Vrai ? Faux ?

• **Réponse** : vrai. Toutes les images partagées sur les réseaux sociaux relèvent du droit à l'image selon lequel une personne est en droit de disposer de son image et peut s'opposer à son utilisation et à sa diffusion.

• **10** – Quelles formes peuvent prendre le cyberharcèlement ? En citer trois.

• **Réponse** : les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne ; la propagation de rumeurs ; le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale ; la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe ; la publication d'une photo ou d'une vidéo de la victime en mauvaise posture ; le sexting (c'est la contraction de « sex » et « texting » défini comme « des images produites par les jeunes de 17 ans et moins qui représentent d'autres jeunes et qui pourraient être utilisées dans le cadre de la pornographie infantile »).

www.jdanimation.fr



© Estelle Perdu

• **11** – Savez-vous que faire face à une situation de cyberharcèlement ?

• **Réponse** : garder des preuves (faire des captures d'écran avec son ordinateur ou avec son téléphone) ; en parler à une personne de confiance ; faire un signalement en ligne pour stopper la diffusion du contenu inapproprié (les réseaux sociaux proposent de signaler de manière anonyme un contenu ou un utilisateur abusif) ; porter plainte si cela s'avère nécessaire (l'article 222-33-2-2 du Code pénal adapté depuis la nouvelle loi du 4 août 2014 reconnaît le harcèlement moral comme un délit, dont la manifestation via les outils numériques est un élément aggravant).

• **12** – Quels conseils donneriez-vous à une personne victime de cyberharcèlement ?

• **Réponse** : il faut en parler pour trouver de l'aide et des solutions, à un adulte en qui vous avez confiance, à vos parents ou un membre de votre famille ou de votre entourage qui pourront vous conseiller et contacter l'établissement au besoin ; à un élève de la classe ou de votre établissement ou de votre structure de loisirs (il pourra en parler avec un adulte de l'établissement pour vous aider).

Lorsque vous en parlez, il est important d'expliquer en détail la situation que vous subissez. Le meilleur moyen de ne rien oublier est d'écrire l'ensemble des faits même s'ils vous semblent mineurs.

Notez la date, l'heure, les personnes présentes, la description des faits, leur répétition, face à cette situation. Pensez aussi à conserver les preuves éventuelles du harcèlement subi, notamment sur les médias sociaux (capture d'écran...).

• **13** – Que faire si vous êtes auteur ou avez contribué à un cas de cyberharcèlement ?

• **Réponse** : vous pouvez en parler à un adulte de confiance de votre choix, parler de ce que vous ressentez et de votre malaise pourra permettre à l'adulte que vous aurez choisi de vous accompagner et de vous aider à trouver des solutions. Les adultes sont



là pour chacun d'entre vous, victime, témoins, auteurs, pour vous écouter et vous aider à sortir de cette situation pesante qui n'est pas irréversible : on a toujours et tous à gagner à y mettre fin.

• Vous pouvez en parler à un camarade de confiance, ou à l'un de ceux qui contribuent aussi à la propagation du phénomène de harcèlement : à plusieurs, on trouve souvent des solutions et l'on prend parfois conscience que la situation que l'on a contribué à créer est grave.

Résoudre un conflit

• 4 – Parmi ces propositions, lesquelles vous semblent les moins adaptées à la gestion et à la résolution d'un conflit ?

– 1/ Parvenir à trouver des responsabilités : il y a toujours une personne à l'origine du conflit et une autre qui en est victime.

– 2/ Taper du poing sur la table pour se faire entendre et faire valoir ses droits.

– 3/ Faire monter la pression à son maximum pour crever l'abcès.

– 4/ Tout mettre en œuvre pour faire comprendre à l'autre qu'il a tort et que vous ne lâcherez pas le morceau.

– 5/ Apprendre à mieux communiquer.

– 6/ Rechercher les causes du conflit et agir à ce niveau.

– 7/ Faire comme si le conflit n'existait pas : il se résorbe généralement de lui-même.

– 8/ Baisser les bras : il y a des choses plus importantes dans la vie.

• **Réponses** : 2 ; 3 ; 4 ; 7 ; 8.

• 5 – Parmi ces propositions, lesquelles vous semblent les plus adaptées à la gestion et à la résolution d'un conflit ?

– 1/ Parvenir à trouver des responsabilités : il y a toujours une personne à l'origine du conflit et une autre qui en est victime.

– 2/ Taper du poing sur la table pour se faire entendre et faire valoir ses droits.

– 3/ Faire monter la pression à son maximum pour crever l'abcès.

– 4/ Tout mettre en œuvre pour faire comprendre à l'autre qu'il a tort et que vous ne lâcherez pas le morceau.

– 5/ Apprendre à mieux communiquer.

– 6/ Rechercher les causes du conflit et agir à ce niveau.

– 7/ Faire comme si le conflit n'existait pas : il se résorbe généralement de lui-même.

– 8/ Baisser les bras : il y a des choses plus importantes dans la vie.

• **Réponses** : 1 ; 5 ; 6.

• 6 – **Brainstorming**

• L'animateur écrit le mot conflit au centre d'une feuille. Chaque joueur de l'équipe inscrit des mots qu'il associe au conflit.

L'animateur et l'équipe classent ces mots par famille d'idée.

L'équipe doit réfléchir sur ce qui ressort le plus.

• 7 – Quelles sont les différentes réactions des personnes face à un conflit ? En citer au moins deux.

• **Réponse** : la peur ; la fuite ; la colère ; la violence.

• 8 – Existe-t-il des médiateurs au sein de votre établissement scolaire ? Oui ? Non ?

• 9 – Connaissez-vous les médiateurs ? Si oui, à quoi servent-ils ?

• **Réponse** : ils essaient de trouver un accord entre deux personnes qui sont en conflit.

• 10 – Dans votre école ou votre collège, existe-t-il des lieux ou des moments où les élèves peuvent parler des questions de violence, de harcèlement, d'inégalités entre garçons et filles. Si oui, y participez-vous ? Si non, aimeriez-vous que cela existe ?

• 11 – Connaissez-vous le règlement intérieur de votre établissement scolaire ? À quoi sert-il ?

• 12 – Dans votre structure d'animation, avez-vous élaboré un règlement ? Si oui, comment vous y êtes-vous pris ? Est-ce utile ? À quoi ?

Le savez-vous ?

• 4 – En Europe, il n'existe pas encore de texte fixant une limite d'âge pour tous les pays, chaque pays étant libre de décider lui-même de l'âge limite. En France, les réseaux sociaux sont autorisés à partir de 13 ans.

• 5 – Certains jeux dits « dangereux » sont exercés de plein gré par les enfants/jeunes, mais ils résultent régulièrement de la pression du groupe. Leurs conséquences peuvent être dramatiques, voire mortelles. Il est donc important de savoir dire « non » si on ne souhaite pas y jouer.

• 6 – Les sanitaires et les vestiaires sont des lieux propices aux situations d'intimidation, de violence et/ou de conduites à risques, car les adultes y sont moins présents. En cas de problème, il faut en parler à un adulte. ▶

harcèlement, défi, rumeur, sextisme, sexting, chantage, vie privée, réputation, harcèlement, rumeur, piratage, sexting, chantage, réputation, sextisme

netecoute.fr
0800 200 000
Appel gratuit
Chat en direct
Messenger

e-Enfance

Le site netecoute.fr de l'association e-enfance propose des affiches, cartes, flyers, clips...

>VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE/LGBTQI+

>JEU DES DÉFINITIONS

>JEUNES / ADULTES

DESCRIPTION :

Jeu de cartes permettant d'aborder les discriminations LGBTQI+. Chaque personne est invitée à donner une définition des mots inscrits sur les cartes.

TYPE DE SUPPORT : Jeu de cartes

PROFIL DU PUBLIC : Jeune / Adulte

ÂGE DU PUBLIC : 15-18 ans / 18-25 ans / 25+

THÉMATIQUE PRINCIPALE : identités de genres, orientations sexuelles, discriminations.

ÉDITEUR : Crips Île-de-France

DATE : décembre 2021



UTILISATION

- En groupe, en individuel
- Avec animateur/animateur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE L'OUTIL

- Acquérir des connaissances sur les thématiques des discriminations LGBTQI+.
- Savoir identifier les stéréotypes liés aux genres et/ou aux orientations sexuelles, à l'intersexuation.
- Acquérir un langage commun, inclusif et non discriminant sur la thématique LGBTQI+.

THÈMES ABORDÉS

- Santé
- Discriminations
- Genres
- Orientations sexuelles
- Intersexuation
- Santé sexuelle

COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES MOBILISÉES

- Avoir une pensée critique.
- Savoir communiquer efficacement.
- Avoir de l'empathie pour les autres.
- Avoir conscience de soi.

MATÉRIEL

34 cartes.

CONSIGNE

Piochez une ou plusieurs carte(s). Individuellement ou à plusieurs, tentez de donner une définition du mot en précisant de quelle(s) source(s) proviennent les informations utilisées pour donner la définition.

>VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE/LGBTQI+

>JEU DES DÉFINITIONS

>JEUNES / ADULTES

CONSEILS D'UTILISATION DE L'OUTIL

Cet outil peut s'utiliser :

--> En classe entière / en groupe (adultes)/ en individuel :

- L'animateur/animateur ou les personnes participant à l'intervention sélectionnent aléatoirement une ou plusieurs cartes. Si la personne répond correctement (elle trouve la bonne définition), l'animateur/animateur valide cette connaissance. Dans le cas contraire, l'animateur/animateur apporte l'information correcte et permet l'appropriation de celle-ci. L'animateur/animateur interroge les personnes sur la définition donnée afin de connaître l'origine de l'information : cette information a-t-elle été entendue dans les médias, apprise par les pairs, etc.

--> En action extérieure : stand / maraude

- L'animateur/animateur propose aux jeunes de tirer une carte, de la lire à voix haute et de tenter de donner une définition individuellement ou en groupe.

L'animateur/animateur pourra au préalable faire une sélection des cartes **les plus adaptées au groupe**. Il est **important de prévenir le groupe / la personne que certains mots peuvent être choquants puisque l'objectif de l'outil est de travailler à déconstruire les éléments de langage discriminants (trigger warning)**. Il est également important pour l'animateur/animateur de choisir des cartes avec lesquelles il/elle se sent le plus à l'aise.

AVANTAGES ET LIMITES DE L'OUTIL

Avantages :

- Outil ludique incitant à la participation, il peut être utilisé pour ouvrir une séance d'animation-débat, une sensibilisation avec des adultes, notamment des **professionnels de santé**.
- Outil permettant d'échanger sur les idées reçues et l'importance d'utiliser un vocabulaire approprié.
- L'outil ouvre sur de nombreuses préoccupations des jeunes ou des adultes ; la sélection des cartes permet de s'approcher au plus près des attentes des groupes rencontrés.

Limites :

- L'outil nécessite de la part de l'animateur/animateur de solides connaissances sur les thématiques de l'éducation à la sexualité, plus précisément sur les représentations / discriminations envers les personnes LGBTQI+ ainsi qu'une capacité à animer un débat en questionnant les représentations.
- Utiliser toutes les cartes peut prendre un certain temps, il est préférable de présélectionner quelques cartes en fonction des besoins du public.

Définitions

Androgyne : une personne dont l'expression du genre (p. ex., les vêtements, la coiffure, etc.) ne correspond pas aux catégories binaires de genre, ou se situe quelque part entre homme et femme.

Asexuel/asexuelle : une personne asexuelle ne ressent pas (ou peu) d'attraction sexuelle pour qui que ce soit. L'asexualité est une **orientation sexuelle**, tout comme l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité et la pansexualité. Ce n'est pas une pathologie, elle n'a pas à être « diagnostiquée ». Les personnes asexuelles, comme les personnes de toutes les autres orientations sexuelles, peuvent vivre des vies heureuses et épanouies.

Bisexuel/bisexuelle : personne physiquement et émotionnellement attirée par des personnes de plus d'un genre et qui se définit comme étant bisexuelle (bi).

Butch : lesbienne qui cultive une expression de genre masculine par refus de se conformer au rôle social de la femme.

Cisgenre : une personne dont l'identité de genre et l'expression de genre correspondent au genre qui lui a été assigné à la naissance.

Coming out : processus volontaire de révélation d'une identité. À l'inverse, **l'outing** est le fait de révéler l'identité de genre et/ou l'orientation sexuelle d'une personne sans son consentement.

Deadname : prénom assigné à la naissance et indiqué à l'état civil, mais abandonné par la personne pour choisir un nouveau prénom qui correspond mieux à son identité de genre. En français « **morinom** ».

Fem : lesbienne qui cultive une expression de genre féminine mais qui n'adhère pas au rôle social de la femme.

Femme trans : personne assignée, au regard des sciences biomédicales comme appartenant à la catégorie mâle et pour l'état civil au genre masculin, qui transitionne vers un genre féminin et/ou fluide.

FSF : femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes. Ce sigle permet de prendre en compte dans les politiques de prévention les personnes qui se définissent comme hétérosexuelles tout en ayant des pratiques homosexuelles.

FtX/Ft* : femme vers indéterminé-e / X. Désigne les personnes AFAB (« Assigned Female At Birth ») entamant leur transition vers un autre genre. FtM peut être un synonyme d'homme trans ; Ft* et FtX peuvent aussi désigner les personnes non binaires AFAB, ou plus généralement toute personne trans AFAB.

Source : Wikitrans

Gay : personne d'identité masculine qui est physiquement et émotionnellement attirée par d'autres hommes. Le mot « gai » est également utilisé comme un terme large pour décrire les personnes attirées par une personne du même genre.

Gouine : injure / insulte qui vise les femmes lesbiennes. Le terme est aujourd'hui parfois utilisé par des femmes souvent militantes qui cherchent à éviter la normativité du mot lesbienne, dont l'image a aussi beaucoup été associée au désir masculin hétérosexuel.

Hermaphrodite : il désigne chez les animaux ceux qui possèdent un système reproducteur fonctionnel à la fois mâle et femelle, ce qui n'existe pas chez les êtres humains. L'hermaphrodisme est un terme qui est souvent associé à l'intersexualité, notamment par le milieu médical (depuis la fin du XIX^e siècle). Or, le terme hermaphrodite laisse penser que les personnes intersexes possèdent deux types d'organes génitaux (masculin et féminin) développés. Ce qui n'est pas le cas. Ce terme est utilisé à tort dans le domaine médical.

Hétérosexuel/hétérosexuelle : personne physiquement et émotionnellement attirée par des personnes du sexe/genre considéré comme « opposé » au sien.

Homme trans : personne assignée, au regard des sciences biomédicales comme appartenant à la catégorie femelle et

>VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE/LGBTQI+

>JEU DES DÉFINITIONS

>JEUNES / ADULTES

pour l'état civil au genre féminin, qui transitionne vers un genre masculin et/ou fluide.

HSH : hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. Ce sigle permet de prendre en compte dans les politiques de prévention les personnes qui se définissent comme hétérosexuelles tout en ayant des pratiques homosexuelles.

Identité de genre : c'est la manière dont une personne se sent par rapport à son genre et son corps, et les façons de se comporter qui, d'après sa perception, sont liées à ce corps. En d'autres termes, l'identité de genre décrit le rapport qu'une personne a avec son corps, et plus particulièrement les parties du corps — traditionnellement utilisées pour définir un corps masculin ou féminin —, ainsi que la façon dont elle se sent à propos des rôles généralement attribués aux personnes de sexe masculin et féminin.

Intersexe : personne dont le sexe ne peut être assigné en fonction des critères médicaux de détermination homme/femme (chromosomes, apparence du tissu génital, appareil génital et reproducteur). Identité choisie et/ou militante pour les personnes qui refusent les assignations de sexe précoces (hormonothérapie et chirurgie) sur les enfants intersexes.

Lesbienne : personne « d'identité féminine » qui est physiquement et/ou émotionnellement attirée par d'autres filles / femmes.

Mégender : parler d'une personne en utilisant un genre dans lequel elle ne se reconnaît pas.

MtX/mt* : Male-to-female (homme vers femme) ou male-to-*/X (homme vers indéterminé-e / X). Désigne les personnes AMAB (« Assigned Male At Birth ») entamant leur transition vers un autre genre. MtF peut être un synonyme de femme trans ; Mt* et MtX peuvent aussi désigner les personnes non binaires AMAB, ou plus généralement toute personne trans AMAB.

Non binaire : personne qui refuse une société qui ne reconnaît que le genre binaire d'homme et de femme, et définit son genre à l'extérieur de ces normes. Les gens non binaires peuvent s'identifier comme n'ayant pas de genre, comme étant entre les genres ou comme ayant un genre qui n'est pas toujours le même. Les personnes qui se considèrent comme non binaires peuvent ou non s'identifier comme transgenres.

Orientations sexuelles : décrit la façon dont une personne se sent à l'égard des personnes d'un genre particulier (ou plus d'un), à la fois physiquement et émotionnellement.

Pansexuel/pansexuelle : personne qui éprouve une attirance sexuelle, romantique, physique, émotionnelle et/ou spirituelle vers les gens, quelles que soient leurs identités/expressions de genre.

Pédé : selon le dictionnaire Larousse, « pédé » est une abréviation du mot « pédéraste ». Tout comme « pédéraste », pédé (PD) désigne l'attirance d'un homme adulte pour un garçon plus jeune, généralement un adolescent. À ce titre, il s'agit d'une insulte homophobe basée sur l'amalgame entre homosexualité masculine et pédophilie.

Queer : terme qui englobe toutes les orientations sexuelles et les identités de genre de la communauté LGBTQI+, y compris celles qui ne s'identifient à aucune autre identité dans l'acronyme LGBTQI+. Le terme « queer » peut être à la fois positif et négatif. Historiquement, ce mot a été utilisé comme une insulte, mais il a depuis le temps été adopté par les gens de la communauté LGBTQI+ comme façon positive de s'identifier eux/elles-mêmes. À la fois mouvement politique et identification personnelle, le terme « queer » renvoie à la déconstruction des normes, notamment de genre et de sexualité (Alessandrin, 2001).

Sexe : se réfère aux caractéristiques génétiques, biologiques et physiologiques qui différencient les femmes et les hommes.

Straight : synonyme d'hétérosexuel / hétérosexuelle.

>VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE/LGBTQI+

>JEU DES DÉFINITIONS

>JEUNES / ADULTES

Transgenre/Trans : terme utilisé par les personnes qui s'identifient à un genre différent de celui qui leur a été attribué à la naissance. Les personnes dont l'identité de genre est en dehors des catégories binaires (la notion qu'il n'existe que deux genres : masculin et féminin) vont parfois s'identifier en tant que « trans ». Puisque le mot « trans » est utilisé pour décrire l'identité de genre, une personne doit s'identifier au terme (croire que c'est la meilleure façon de se décrire) pour qu'il soit applicable. Seule la personne peut décider si elle se considère trans ou non.

Transexuel/transexuelle : terme essentiellement médical, aujourd'hui rejeté et considéré comme stigmatisant par de nombreuses personnes trans.

Transidentité : cf. définition transgenre : trans

Transition : un parcours de transition peut avoir lieu dans l'ensemble des environnements de vie d'une personne : on parle de transition sociale (auprès des proches, des collègues, etc.), de transition administrative (modification du prénom et de la mention de genre à l'état civil), et/ou de transition médicale.

Travelo : insulte homophobe et/ou transphobe.

Travesti/travestie : longtemps associé à des pratiques carnavalesques ou de déguisement, le travestissement est une identité à part entière. Une personne travestie utilise en partie ou en totalité, de manière ponctuelle ou durable, des codes (vêtements, attitudes, etc.) qui ne correspondent pas aux stéréotypes du genre qui lui a été assigné à la naissance. Contrairement aux **personnes transgenres**, les **personnes travesties** ne remettent pas (forcément) en cause le genre qui leur a été assigné à la naissance. Synonyme : drag queen, drag king.

Sources :

ANT : <https://ant-france.eu/>

Genrespluriels :

<https://www.genrespluriels.be/Definition-des-Intersexes>

Jeunesse j'écoute : <https://jeunessejecoute.ca/>

Komitid, *La petite histoire méconnue des insultes homophobes* : <https://www.komitid.fr/2018/06/18/la-petite-histoire-meconnue-des-insultes-homophobes/>

Outrans : <https://outrans.org/>

SOS Homophobie : <https://www.sos-homophobie.org/>

Tomber la culotte volume 2 : https://ressource.sos-homophobie.org/Ressources/Tomber_la_culotte_2.pdf

Wikitrans : <https://wikitrans.co/>

Aide à l'animation

Exemple de questions de relance :

- Pour quelle(s) raison(s) utiliser des mots appropriés est important ?
- D'où proviennent les mots discriminants ?
- Est-ce que les personnes concernées peuvent se réapproprier des mots discriminants pour se définir ? Par exemple, est-ce qu'une femme lesbienne peut se définir comme gouine ?
- Qu'est-ce qu'être inclusif / inclusive en santé ?
- Quels types de discriminations peuvent subir les personnes issues des minorités genrées, sexuelles et sexuées ?
- Vers quelle(s) structure(s) orienter les personnes victimes de discriminations ?

FR-CiDFF

Fédération régionale des centres
d'information sur les droits
des femmes et des familles

Centre - Val de Loire

LIVRET PÉDAGOGIQUE

Un pas devant l'autre!

Un jeu pour prendre conscience des
inégalités de genre et des discriminations



Livret d'animation

Consignes et
méthodes d'animation



Avec l'objectif de **diffuser la culture de l'égalité** et de **lutter contre les discriminations**, le jeu permet de **prendre conscience des inégalités** et des **privilèges** selon le **genre**, l'**orientation sexuelle**, l'**état de santé**, l'**origine**, la **religion**, etc.

C'est un **outil de sensibilisation** qui permet de créer un **espace de discussion** et d'**échanges** pour **interroger les représentations** de chacune.



COMPOSITION DU JEU



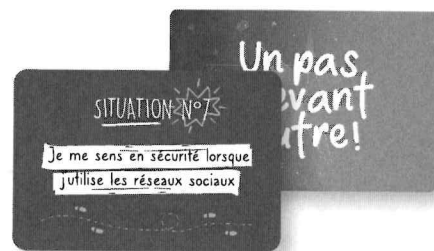
30

Cartes personnages



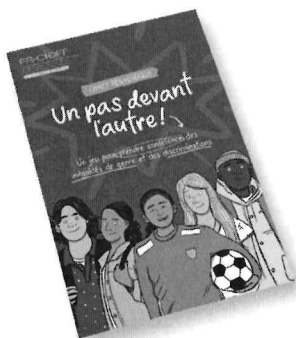
5

Cartes personnages
vierges



40

Cartes situations/
affirmations



1

Livret pédagogique

À QUI EST DESTINÉ CE JEU ?

Ce jeu a été pensé pour les jeunes, à partir de 13-14 ans.

Toutefois, il est tout à fait possible de l'utiliser auprès d'adultes et de plus jeunes.

Vous pouvez dans ce cas sélectionner les cartes et les situations pour l'adapter au public. Le jeu est destiné à être animé par des professionnel·les de structures jeunesse ou en lien avec la jeunesse déjà formé·es aux techniques d'animation et d'actions collectives de sensibilisation.

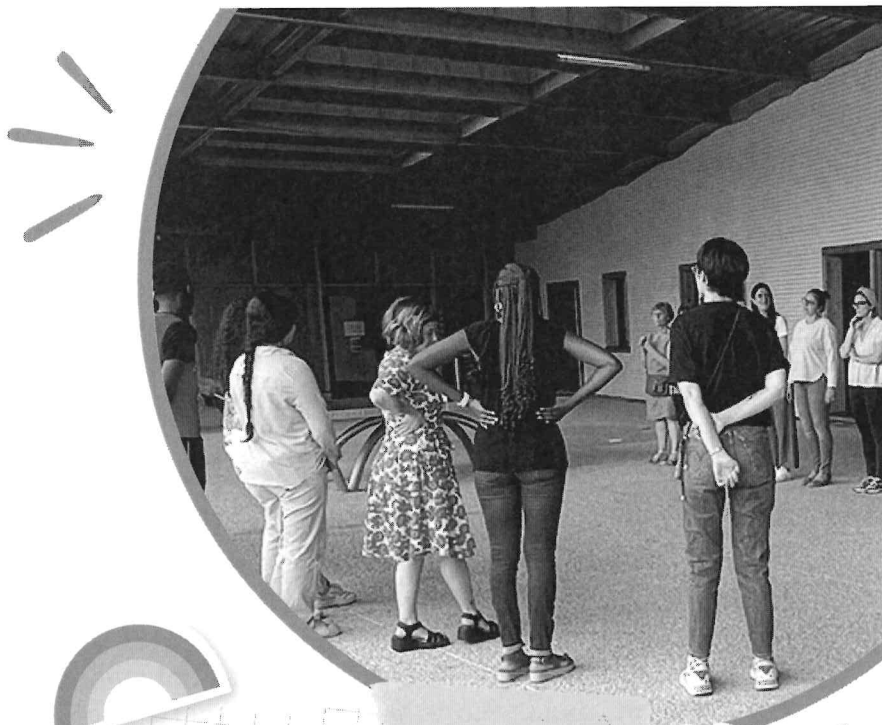


COMMENT UTILISER LE JEU ?

Pour son bon déroulement, il nécessite un **grand espace** (une grande salle ou dehors), les **cartes personnages** et une sélection parmi les **affirmations** ou les **situations** sur lesquelles les participantes devront se positionner.

En plus des 40 situations, dont certaines sont des déclinaisons, **vous pouvez aussi proposer vos propres situations et personnages** pour enrichir le jeu et la discussion grâce à la mise à disposition des cartes vierges. Vous pouvez sélectionner les personnages et les situations selon le public.

Vous pouvez sélectionner autant de situations que voulues, le nombre étant à adapter selon la taille du groupe et le temps dédié à l'animation.



Par exemple

10 à 15 affirmations suffisent pour animer le jeu auprès d'une classe de 25 élèves pendant une petite heure. Pour faciliter les échanges nous vous recommandons de constituer des groupes de 10 à 15 joueur-ses, pour prendre le temps de discuter des situations et du ressenti.

DÉROULÉ DU JEU



Distribuez les cartes personnages aux participantes. Chaque carte représente le profil d'un personnage. Les personnes qui jouent peuvent avoir des cartes similaires ou ressemblantes.



Pour que les joueur-ses puissent se glisser dans la peau du personnage de la carte, **laissez-leur quelques minutes pour imaginer leur histoire, leur vie, leurs rêves, leurs difficultés ...**

Vous pouvez poser des questions pour les aider à imaginer cette histoire : comment sont vos parents et quelle relation avez-vous avec elles/eux ? A quoi ressemble votre lieu de vie ? Quels revenus avez-vous ?



Demandez-leur de se mettre en ligne. Expliquez-leur que vous allez lire une liste de situations et d'affirmations. À chaque fois que les joueur-ses, en se basant sur leur personnage, sont en mesure de répondre "oui" à l'affirmation, elles doivent faire un pas en avant. Sinon, elles restent sur place.



Lisez les situations une par une.

Marquez une pause entre chacune, afin que les participant-es puissent réfléchir et décider d'avancer ou non.

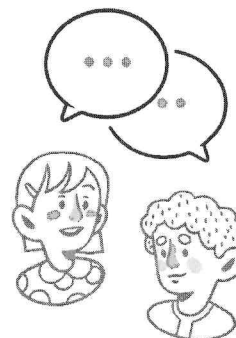
Demandez-leur de garder en tête lorsqu'elles/ils hésitent ou, au contraire, si des réponses leur paraissent évidentes.



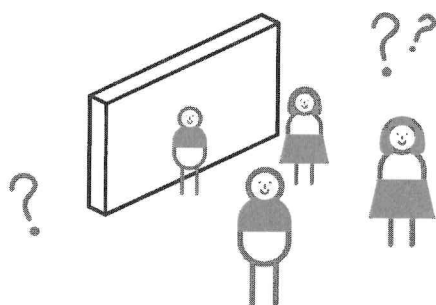
Prenez le temps du débriefing, qui est une étape essentielle.

LE DÉBRIEFING - MÉTHODES D'ANIMATION

Tout d'abord, prenez le temps avec les joueur·ses d'observer leur place par rapport à celle des autres. Demandez-leur de se remémorer lorsque les joueur·ses n'ont pas pu avancer. Demandez où est-ce que chacun et chacune ont hésité et pourquoi. Pourquoi ont-elles avancé à certaines étapes, pas à une autre ?



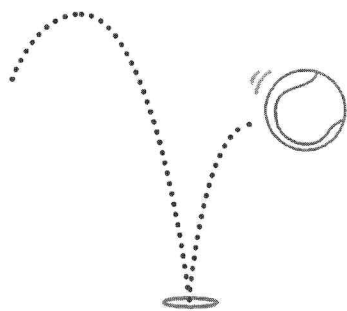
Vous pouvez comparer la personne la plus avancée et celle qui est restée le plus proche du mur : pourquoi un personnage a avancé et pas l'autre ? Vous pouvez ensuite faire discuter les personnages qui sont proches, plus "au milieu". Vous pouvez demander si les participant·es ont identifié des situations où les écarts se sont fortement creusés.



Vous pouvez également répartir des situations : qui a avancé ou non à telle affirmation ?

Demandez aux participant·es de développer pourquoi. N'hésitez pas à rebondir et à faire discuter les participant·es pour échanger sur leurs propres représentations, l'objectif étant de permettre la discussion.

Si des cartes sont similaires ou ont des similitudes, faites dialoguer les personnes sur leur choix, les personnes sont-elles placées à des endroits très différents ? Ont-elles hésité au même moment ?



Pour alimenter la discussion vous pouvez leur demander quelles inégalités ou discriminations sont en jeu ? Est-ce que les participant·es imaginaient autant d'écarts possibles ?

Vous pouvez vous référer au livret avec les définitions et les données et faire rebondir les joueur·ses dessus

(Ex : Est-ce que les participant·es savent ce qu'est le sexisme ? Est-ce que les personnes participantes connaissent la transphobie ? Est-ce qu'un personnage du jeu peut en avoir subi ?)

Enfin, prenez le temps d'échanger sur le ressenti des joueurs et joueuses : posez-leur la question. **Qu'est-ce que le jeu a suscité chez elles/eux ? Est-ce qu'un mot peut le décrire ? Qu'est-ce qui les a le plus interpellé ? Qu'est-ce que les personnes ont ressenties en voyant les autres joueur·ses avancer plus ou moins vite ?**

Il est possible d'amener les participant·es à s'interroger sur la manière dont nous intégrons les normes, en posant des questions sur ce qu'elles et ils ont imaginé lorsque les caractéristiques (origine, orientation sexuelle, identité de genre, etc.) n'étaient pas indiquées.

Il y a fort à parier que les personnages imaginé·es soient majoritairement hétérosexuel·les, valides¹ et cisgenres² ! Cela permet d'interroger les représentations dominantes dans la culture, malgré la diversité des parcours, des profils et des vécus autour de nous.

¹C'est-à-dire sans handicap (ni visible, ni invisible)

²Soit une personne dont l'identité de genre est la même que le sexe assigné à la naissance



Le **jeu** est une **première étape** pour ensuite **discuter** avec les joueuses de **l'injustice**, des **inégalités**, des **violences de genre** et des **autres discriminations** et permet ainsi d'identifier les façons dont elles s'expriment.

Il permet ainsi **d'amorcer une réflexion** sur les **moyens d'actions** et de **mettre en lumière** comment les joueuses peuvent être **acteurs** et **actrices** de **l'égalité** en ne reproduisant pas ces discriminations et ces violences.

LE LIVRET RESSOURCE

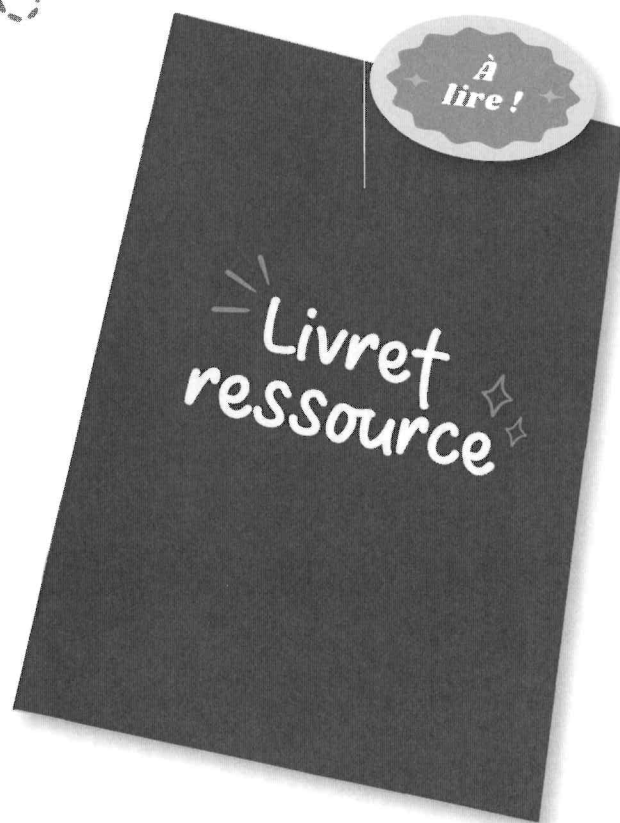
Pour comprendre les inégalités et les violences de genre, un livret ressource est mis à votre disposition.

S'il peut paraître dense, c'est que la thématique nécessite d'aborder plusieurs sujets.

Ainsi, il nous paraît être un détour inévitable pour comprendre les logiques du jeu. **Nous vous invitons à le consulter pour vous familiariser aux concepts et termes nécessaires au bon déroulement du jeu !**

Il permet ainsi de rendre compte de certaines réalités sociales, mais n'est pas exhaustif.

Enfin, il ne s'agit pas d'un instrument vérité. **Il permet toutefois de mettre en lumière des notions clés, des concepts et des approches pour comprendre les inégalités et construire un regard critique sur la société et l'organisation sociale.**



64

La communication engageante est « une méthodologie de l'intervention susceptible d'être mise au service du traitement de certaines demandes sociales concernées par le changement comportemental »^[1]. Issue de la recherche en psychologie sociale, cette procédure a donné lieu à de nombreuses applications, notamment dans le domaine de la santé et de l'environnement.

Concrètement, nous avons généralement tendance à penser que nos attitudes (le fait d'être favorable ou défavorable à un objet donné) se traduisent dans nos comportements. Par exemple, puisque je suis favorable au tri des déchets, alors je devrais le faire. Dans cette logique, communiquer – ou autrement dit sensibiliser – vise à modifier les attitudes à l'aide d'un message persuasif. Pourtant, de nombreux travaux ont montré que communiquer ne suffit pas pour obtenir la transformation effective des conduites, ce que tend d'ailleurs à confirmer notre propre expérience.

Depuis quelques années, des recherches se sont attachées à dépasser ces limites. Elles ont montré que de nouveaux comportements sont plus à même d'apparaître suite à l'obtention au préalable d'actes préparatoires peu coûteux (par exemple, remplir un questionnaire, réfléchir à des slogans, accepter de poser un autocollant, discuter en groupe, etc.) qui contribuent à donner à l'individu un statut d'acteur et pas seulement de récepteur « passif » comme il peut l'être dans certaines situations de communication traditionnelle. La communication engageante consiste donc à faire précéder – ou parfois suivre – un message persuasif par la réalisation

d'un acte préparatoire (par exemple, la passation d'un questionnaire), cette séquence « acte préparatoire + message persuasif » facilitant le changement de comportements attendu. Enfin, des techniques issues de l'engagement comportemental^[2] permettent de consolider des nouveaux comportements ainsi initiés. Parmi les différentes formes d'opérationnalisation de l'engagement, la signature d'un contrat est la technique la plus souvent mobilisée et celle qui offre les meilleurs résultats^[3].

Pris dans leur ensemble, les résultats obtenus dans les recherches de laboratoire, comme dans celles de terrain, ont confirmé à ce jour l'intérêt de cette démarche innovante dans la promotion de certaines actions d'utilité sociale.

BIBLIOGRAPHIE

[1] Girandola, F. & Joule, R. (2012). *La communication engageante : aspects théoriques, résultats et perspectives*. L'Année psychologique, 112 (1), 115-143.

[2] Kiesler, C. A. (1971). *The psychology of commitment: Experiments linking behavior to belief*. New York : Academic Press.

[3] Girandola, F. & Roussiau, N. (2003). *L'engagement comme source de modifications à long terme*. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 57, 83-101.

NOTES

« JE M'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS, ET VOUS ? »

Ce kit pédagogique a pour objectif de susciter l'engagement concret des jeunes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et contre toute forme de sexisme.

De multiples ressources, accessibles et de qualité, existent aujourd'hui pour les sensibiliser aux stéréotypes et aux discriminations de genre. Prendre conscience des idées reçues et de leurs effets sur la reproduction des inégalités de genre est en effet une étape indispensable au changement.

Pour autant, cela ne suffit pas à modifier le cours des choses. Faire évoluer les mentalités peut changer les comportements, c'est vrai. Mais en partie seulement. Ce kit d'animation repose sur les principes de la communication engageante, « une méthodologie de l'intervention susceptible d'être mise au service du traitement de certaines demandes sociales concernées par le changement comportemental »^[1]. Issue de la recherche en psychologie sociale, cette approche a donné lieu à de nombreuses applications dans le domaine de la santé et de l'environnement (cf. page 4). Elle nous apprend que nos actes et nos comportements agissent en réalité bien plus fortement sur nos opinions et nos façons de penser que les discours que nous entendons. Ils nous engagent. En 2018, dans le cadre de la Convention régionale pour l'égalité filles garçons dans le système éducatif, un premier kit pédagogique a été réalisé en Normandie pour favoriser l'égalité professionnelle (« Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, où en êtes-vous ? »).

L'accueil très favorable reçu par cette ressource innovante a incité les partenaires du projet à réaliser une version reposant sur les mêmes principes, cette fois-ci à destination d'un public plus jeune (lycée et début des études supérieures, une version collège étant prévue pour 2021).

Coordonné par la Direction régionale aux Droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes de Normandie, ce projet a été supervisé sur le plan scientifique par le Centre de Recherche sur les Fonctionnements et Dysfonctionnements Psychologiques (CRFDP EA 7475) de l'université de Rouen-Normandie. Il a été réalisé en partenariat avec le Rectorat de Normandie, l'Université du Havre, la Métropole Rouen Normandie, l'ESIGELEC, l'INSA Rouen-Normandie et l'EPIDE de Vail de Reuil.

Plusieurs bénévoles ont traduit en dix planches les scénarii construits par le groupe de travail. Délibérément simples pour susciter des réactions et engager sans délais les débats, ces scénarii mettent en scène les inégalités de genre et des comportements sexistes du quotidien, banalisés à force d'être répétés, dont certains ont pourtant des délits. Privilégiant le visuel, ces petites histoires conduisent à imaginer les actions qui pourraient concrètement modifier le cours des choses, le débat amenant ensuite à s'engager librement pour la mise en oeuvre de ces actions.

L'utilisation du kit « Je m'engage pour l'égalité filles-garçons, et vous ? » se déroule en trois étapes qu'il est important de respecter pour obtenir les résultats escomptés (durée totale de la séance : 1h30).

Les situations ont été conçues pour un public de 15 à 21 ans. Il est préconisé d'utiliser le kit d'animation pour un effectif de trente personnes maximum. Aucune expertise particulière n'est requise pour utiliser ce kit mais il est nécessaire de connaître les inégalités entre filles et garçons dans l'éducation et leurs effets, et d'être soi-même convaincu-e de la nécessité et du bien-fondé des actions pour les réduire et les éliminer. Il est indispensable de bien préparer la séance au regard des spécificités du public ciblé et des enjeux et objectifs institutionnels poursuivis. Une co-animation mixte de la séance est préconisée.

I. INTRODUCTION DE LA SÉANCE (15 mn)

Cette première étape vise à contextualiser la séance en informant le groupe de l'objectif poursuivi et à préciser les règles à suivre pour le bon déroulement de la séance (bienveillance des échanges, écoute, absence de jugement, etc.). Il s'agit d'instaurer, dès le début de la séance, une vision partagée favorable concernant la lutte contre les inégalités de genre et contre toute manifestation du sexisme au quotidien. Il est par ailleurs recommandé de préciser aux participant-e-s qu'ils et elles ne doivent pas se sentir obligé-e-s de rester et qu'ils et elles sont libres de prendre part ou non à la présente animation. Enfin, les règles du débat doivent être rappelées (tour de parole, écoute mutuelle, absence de jugement sur les personnes, etc.).

II. « STOP AUX CONDUITES INÉGALITAIRES ! » (45 mn)

L'objectif de cette deuxième étape est double. Il s'agit de confronter les jeunes à des situations inégalitaires entre filles et garçons, puis de les faire réfléchir sur le rôle qu'ils ou elles peuvent jouer au quotidien dans la promotion de l'égalité de genre et la lutte contre toutes les manifestations du sexisme. Pour ce faire, il leur est demandé d'analyser des situations de la vie quotidienne mettant en scène des conduites inégalitaires et/ou sexistes. Au terme de ce travail d'analyse, il est attendu que les jeunes proposent des comportements qu'ils ou elles seraient prêts à adopter afin de lutter contre les problématiques mises en scène dans les planches. Ces comportements feront l'objet d'un engagement de leur part (cf. « Et maintenant je m'engage ! »).

Le matériel à utiliser se compose de dix planches illustrées. Chacune met en scène de manière explicite, dans un espace donné, une problématique d'inégalité de genre. Cinq espaces (avec deux situations par espace) ont été identifiés : l'espace urbain, l'espace numérique, l'espace privé, l'espace scolaire et l'espace professionnel. Les planches utilisées pour la séance devront être sélectionnées en amont en fonction du public concerné, des enjeux et des objectifs poursuivis.

L'analyse des planches est à réaliser en petits groupes, si possible mixtes, de 3 ou 4 jeunes. Chaque sous-groupe reçoit une planche sur laquelle il travaille pendant une quinzaine de minutes. Cette analyse doit permettre à la fois d'identifier au sein de la situation les éléments qui relèvent de la problématique de l'égalité filles-garçons et de proposer des comportements que les jeunes du sous-groupe pourraient adopter face à ce type de situation. Une liste de questions-guides à ce travail d'analyse, quelle que soit la planche considérée. Elles seront présentées avant le début du travail en sous-groupes :

1. Quelle est la situation ? Où se déroule-t-elle ?
2. Quels sont les personnages principaux ?
3. En quoi la situation est-elle problématique ?
4. Quelles sont les conséquences sur les personnages ?
5. Comment auriez-vous pu agir et/ou réagir à la place des personnages ?

Une fois le travail d'analyse effectué, chaque groupe indique ses réponses aux questions-guides (NB : les principaux éléments de réponse attendus sont présentés dans les fiches « Comment analyser les planches ? »). À chaque espace (urbain, numérique, privé, scolaire et professionnel), correspond une fiche sur laquelle figurent les deux situations associées ainsi que des informations complémentaires (chiffres-clés, définitions).

Quelques recommandations sur l'analyse des situations : Projeter sur grand écran ou distribuer à chaque groupe un exemplaire de la planche analysée afin de faciliter les échanges lors de la restitution du travail d'analyse.

L'analyse des situations doit porter sur des aspects relevant spécifiquement de l'égalité de genre et non sur des aspects relevant d'autres problématiques non pertinentes (le physique des protagonistes, des considérations politiques ou religieuses, etc.).

L'évocation de situations personnelles susceptibles de porter préjudice ou la mise en cause d'individus ou de groupes particuliers sont à proscrire.

III. « ET MAINTENANT JE M'ENGAGE ! » (30 mn)

Cette troisième et dernière étape a trois objectifs :

- Soumettre aux jeunes quelques arguments en faveur de l'égalité de genre ;
- promouvoir certains dispositifs de lutte contre les inégalités entre les filles et les garçons ;
- favoriser l'adoption des comportements proposés lors de la précédente étape.

Ces trois points sont abordés dans le cadre d'un contrat comportemental que la personne choisit ou non de remplir et qu'elle conservera au terme de la séance. Il peut être complété d'une charte élaborée pour les circonstances en fonction des enjeux et objectifs institutionnels poursuivis.

Chaque jeune reçoit un exemplaire vierge du contrat comportemental sur lequel il ou elle devra reporter les comportements – cinq au maximum – qu'il ou elle s'engage à adopter en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons. Ces comportements seront dans la mesure du possible issus du travail d'analyse effectué au cours de l'étape précédente. Il est donc impératif de les avoir bien notés lors de l'animation.

Dans un premier temps, chacune doit lire le texte dédié à la promotion de l'égalité (ou la charte élaborée pour les circonstances). Sa vocation est de rappeler aux jeunes les principes qui régissent l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons, et la raison de leur présence : agir concrètement en faveur de l'égalité de genre et contre toute manifestation du sexisme au quotidien. Ce texte peut éventuellement être lu oralement.

Après lecture de ce texte, il s'agit de compléter le contrat comportemental. La procédure à suivre consiste à demander à l'ensemble des jeunes de choisir collectivement les comportements qu'ils ou elles envisagent d'adopter afin de lutter contre les inégalités de genre. Pour ce faire, sur la base des comportements évoqués précédemment, les jeunes sont invités à choisir collectivement les comportements qu'ils ou elles seraient dorénavant disposé-e-s à adopter. Chaque comportement doit faire l'objet d'un vote à main levée afin de s'assurer qu'il fasse consensus. Si le consensus n'est pas atteint, il est important d'identifier les freins à la réalisation du comportement donné afin d'en proposer un autre plus adapté. Il est bien entendu possible de proposer à ce stade des comportements qui n'auraient pas été envisagés au cours de l'étape précédente mais que l'on souhaite promouvoir. Cette procédure doit être mise en œuvre pour chaque comportement. Une fois les comportements reportés sur le contrat comportemental, chaque jeune date et signe le document. Ce contrat comportemental sera conservé par le ou la jeune au terme de la séance.

Quelques recommandations sur la formulation des comportements :

Les comportements choisis doivent pouvoir être mis en œuvre par les filles comme par les garçons.

Les comportements choisis doivent être compréhensibles et compris par toutes et tous.

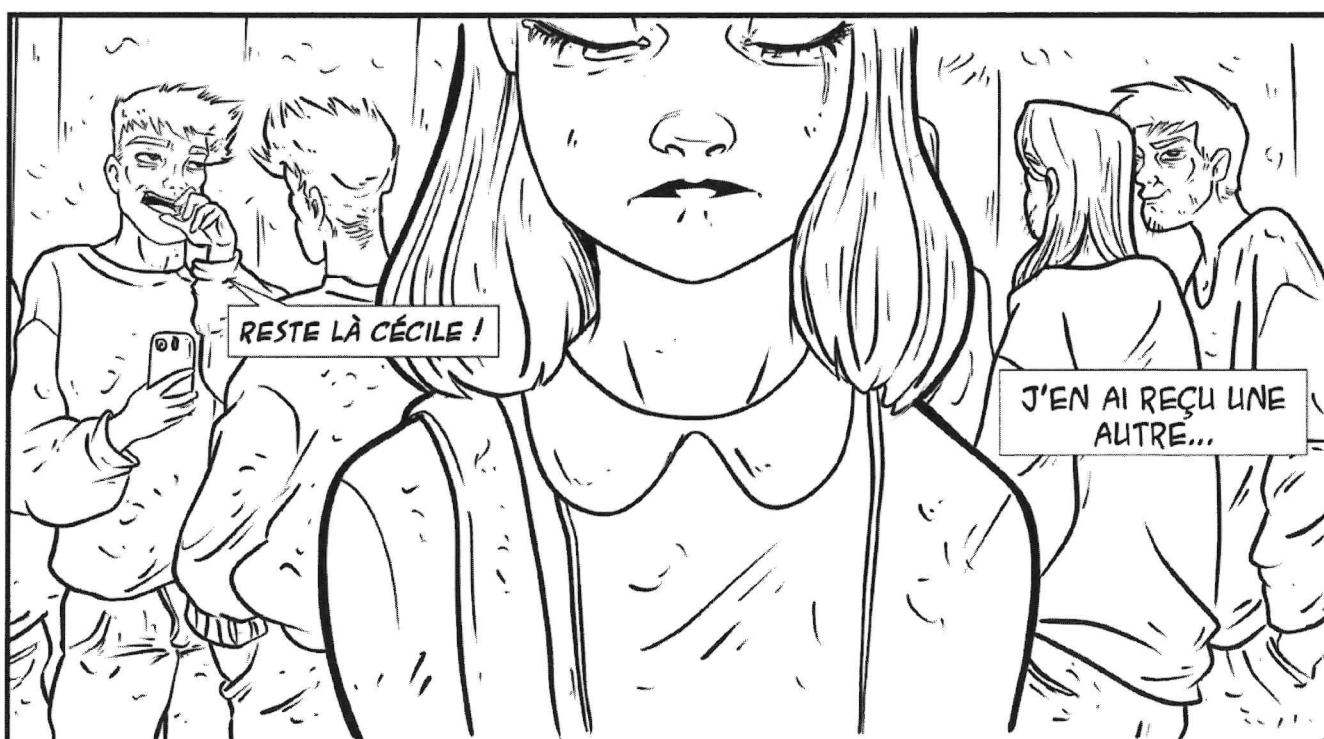
Les comportements choisis doivent être réalisables par toutes et tous.

RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA SÉANCE

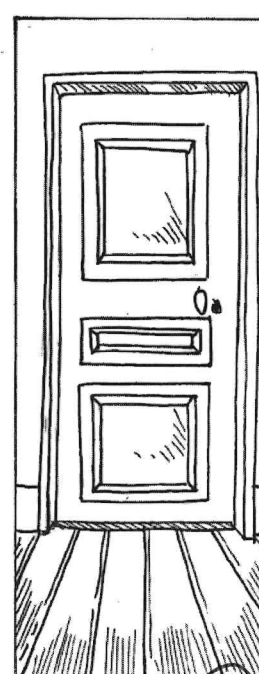
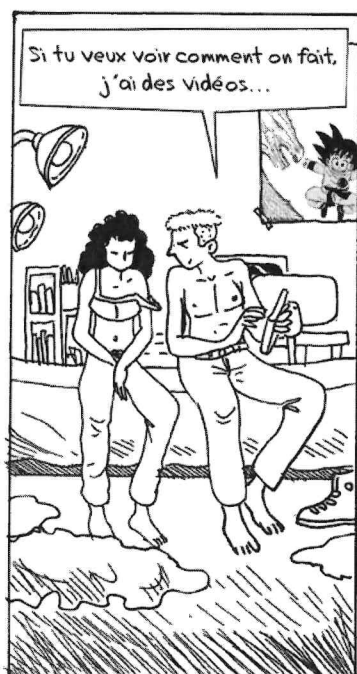
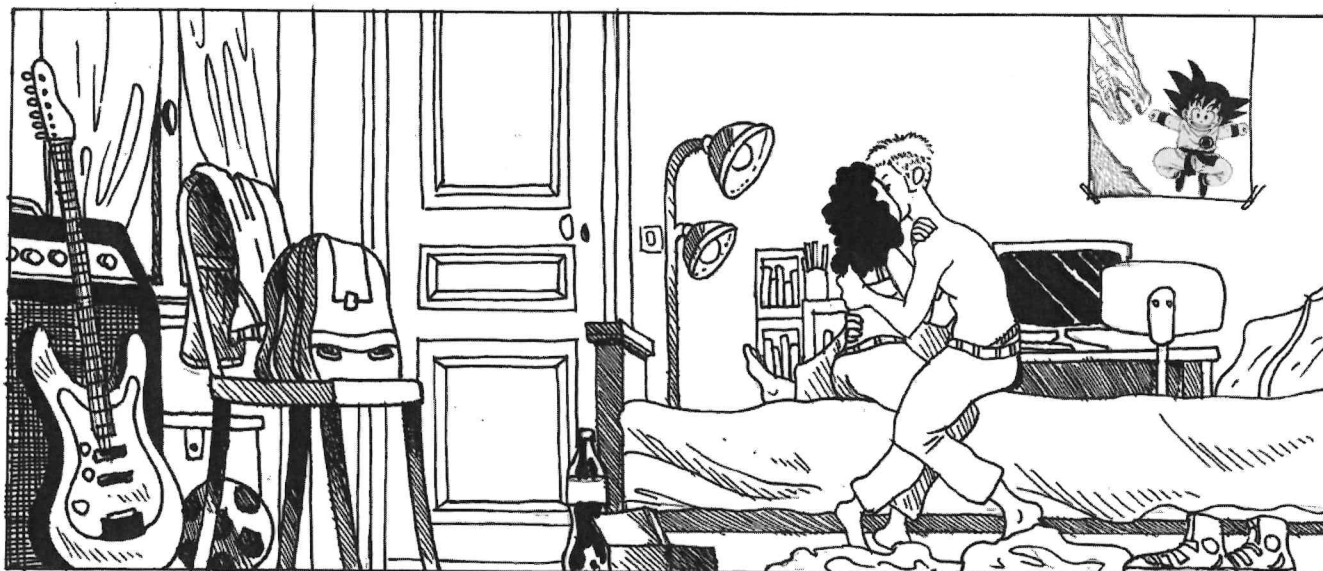
Message persuasif	Acte préparatoire	Changement comportemental
Introduction de la séance (15 mn) Indiquer l'objectif de la séance, rappeler les règles à suivre pour son bon déroulement, constitution des groupes.	« Stop aux conduites inégalitaires » (45 mn) Distribution des planches, analyse des situations inégalitaires et restitution collective.	« Et maintenant je m'engage » (30 mn) Rappeler les principes qui régissent l'égalité des sexes, compléter le contrat comportemental.



« ESPACE NUMÉRIQUE » – PLANCHE #2 / ISABELLE COTTE



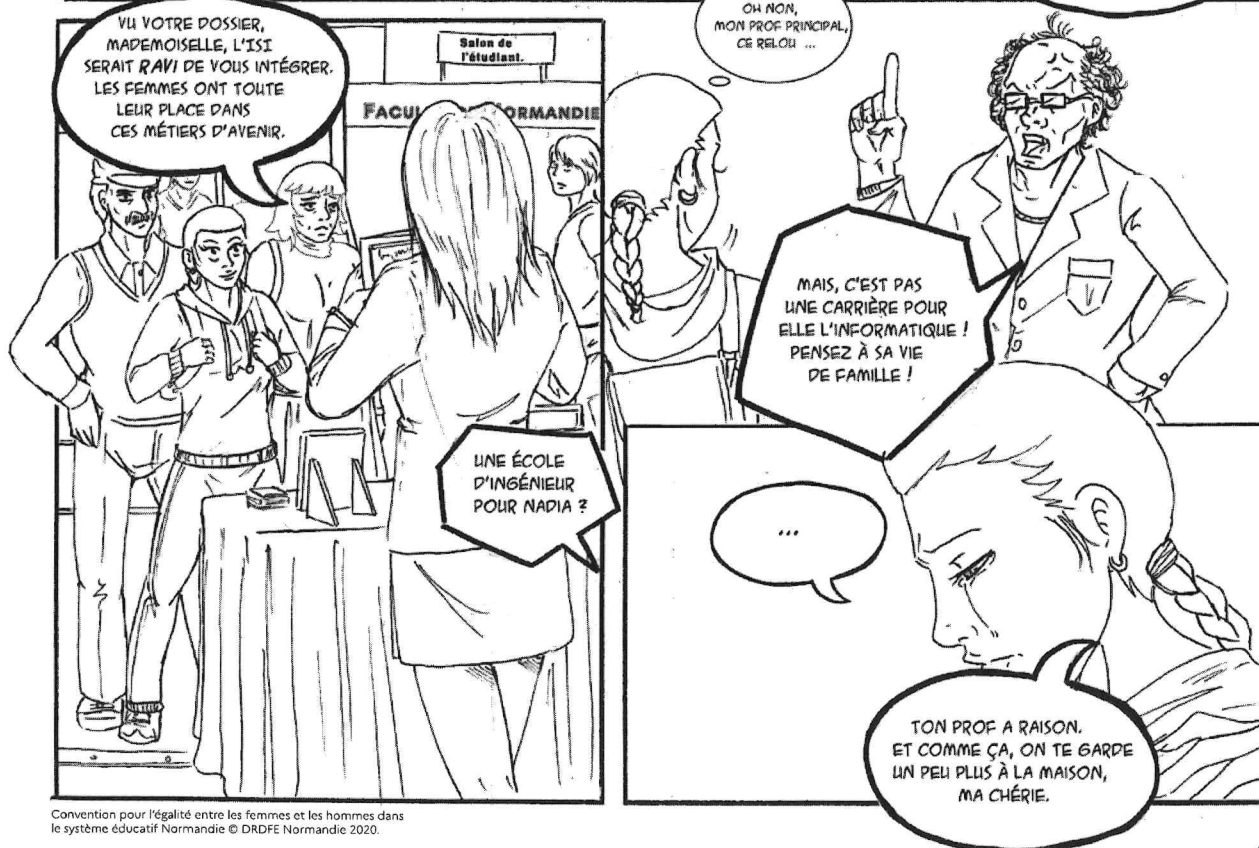
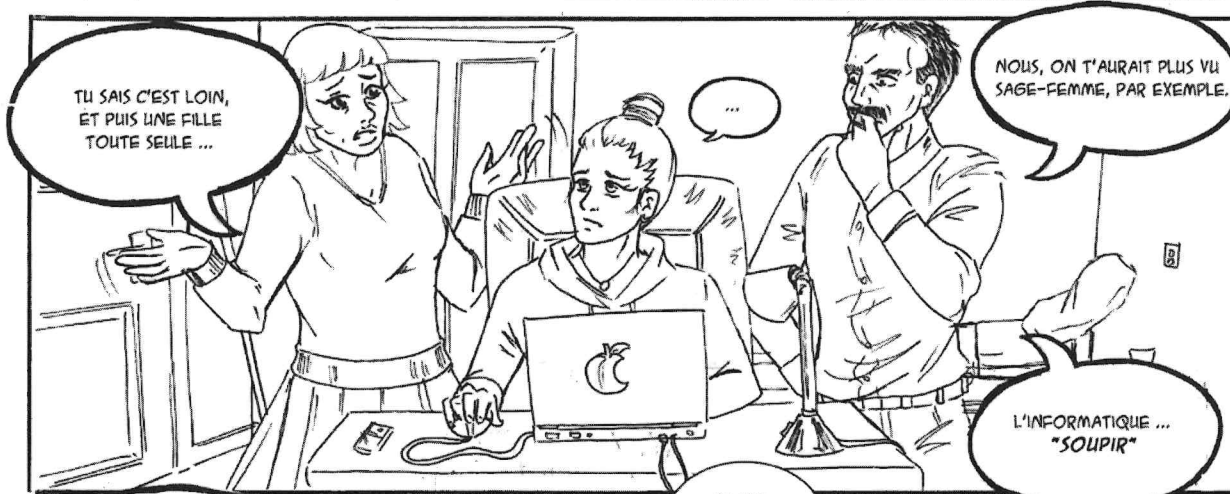
« ESPACE PRIVÉ » – PLANCHE #1 / FRANCK DEMOUILLA



«ESPACE PRIVÉ» – PLANCHE #2 / HUGUES BARTHE



« ESPACE PROFESSIONNEL » – PLANCHE #1 / MARIA LEXIE



ET MAINTENANT JE M'ENGAGE !

« La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. »

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

« La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales. »

Article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958

« L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour tous et toutes, et constitue une valeur capitale pour la démocratie. Afin d'être pleinement accompli, ce droit ne doit pas être seulement reconnu légalement mais il doit être effectivement exercé et concerner tous les aspects de la vie : politique, économique, sociale et culturelle. »

Introduction de la Charte Européenne pour l'Egalité des femmes et des hommes dans la vie locale de 2006

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

Simone De Beauvoir

OÙ S'INFORMER ?

DES CHIFFRES OFFICIELS

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-cles-edition-2019/>

VIOLENCES SEXISTES, RELATIONS AMOUREUSES, CONSENTEMENT

Le site de l'association « En avant toutes » :

<https://enavanttoutes.fr>

Le site de la campagne #Tum'aimestumerespectes :

<https://www.tumaimestumerespectes.com>

Le site support de la campagne « Sexisme parlons-en » :

<https://www.sexismeparlonsen.fr/>

Le Violentomètre : https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/images/violentometre_maj_10072019_web.pdf

Le site sur la sexualité des jeunes :

<https://www.onsexprime.fr/>

CYBERSEXISME

Le site ressources du centre Hubertine Auclert :

<https://www.stop-cybersexisme.com/>

Une campagne belge sur les violences :

<https://arrete.be/#>

En dépit de certaines avancées, l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, n'est pas encore une réalité. Les femmes et les hommes, les filles et les garçons, ne jouissent pas des mêmes droits et des mêmes opportunités dans la pratique. Ces inégalités de genre et les comportements sexistes qui les accompagnent se retrouvent ainsi dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne : elles sont 10 fois plus exposées que les hommes aux injures sexistes ; elles effectuent les trois quarts des tâches domestiques ; les femmes mairies ne sont que 16% ; etc.

Pour que l'égalité des droits deviennent l'égalité réelle, AGISSONS MAINTENANT ! Chacun·e d'entre nous peut jouer un rôle positif dans la promotion de l'égalité de genre et la lutte contre toute manifestation du sexisme par des actions concrètes qui produiront un impact sur notre vie quotidienne. Nous sommes toutes et tous différent·e-s, mais nous avons toutes et tous des droits égaux.

ESPACE PUBLIC

Le guide des centres de planning familial belges :

<https://www.planningsfps.be/product/petit-guide-illustre-du-respect-dans-la-rue-ou-ailleurs/>

Le site support de la campagne « Partageons l'espace » :

<http://www.conquetes2018.com/>

ORIENTATION, ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Le site de l'Onisep :

<http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Egalite-filles-garcons>

Le kit d'affiche du centre Hubertine Auclert :

<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/kit-d-affiches-l-egalite-professionnelle-ca-se-travaille>

QUI CONTACTER ?

En cas d'agression ou d'urgence – Appeler le 17 Police et gendarmerie.

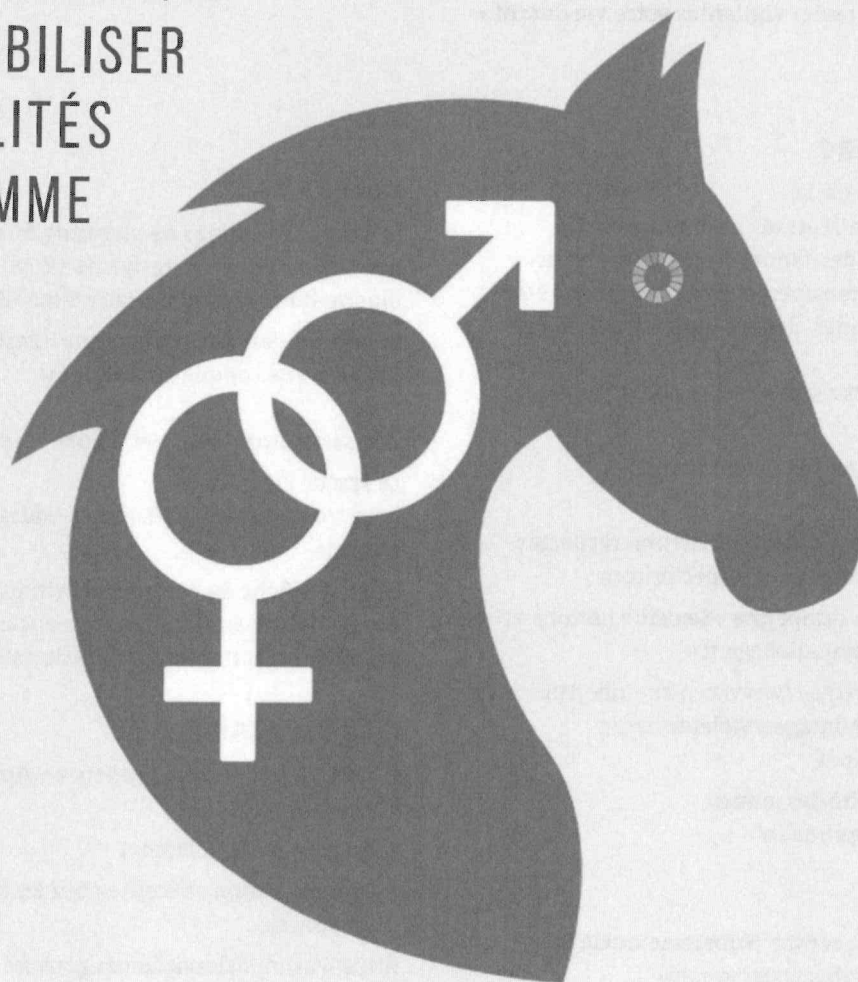
3020 Non au harcèlement

3919 Information et écoute pour les femmes victimes de violences

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/> Signalement en ligne de violences sexistes ou sexuelles

CHEVAL DE BATAILLE

UN JEU PÉDAGOGIQUE
POUR SENSIBILISER
AUX INÉGALITÉS
FEMME/HOMME

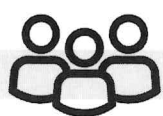


73

ÉDITION : 2021

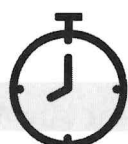
CONÇU DANS LE CADRE DU PROJET "MOODD" :
MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FICHE D'ACTIVITÉ



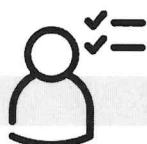
PUBLIC CIBLE

12-25 ans



DURÉE DE L'ANIMATION

1h30 (débrief inclus)



FINALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Prise de conscience des inégalités homme/femme dans les différentes sphères de la société.**

Objectifs : A la fin de l'activité, les élèves seront capables de :

- Percevoir les différentes sphères de la société génératrices d'inégalités,
- Différencier ce qui relève du contexte culturel et ce qui relève de l'universalisme,
- Percevoir les différentes formes de discriminations



MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Plateau de jeu des petits chevaux (à imprimer en A3) avec ses 4 extensions
- Un dé classique
- Deux dés spécifiques : un dé face 1,2,3,1,2,3 et un dé face 4,5,6,4,5,6
- Cartes Règles par équipe
- Cartes Joker et Événement pour toutes les équipes
- 4 pions (1 par par équipe)
- Fiche questions pour la fin de l'activité





DÉROULÉ D'ANIMATION

EN AMONT DE LA SÉANCE

- On installe le plateau de jeu au centre de la pièce. On dispose les 4 pions sur les différentes cases départ du plateau ainsi que les cartes « Évènement » et les cartes « Joker » à côté du plateau.
- Les joueur·euse·s sont réparti·e·s en 4 équipes mixtes (2 à 5 personnes par équipe) et on leur attribue une couleur et un pion.
- On place ensuite devant eux, face cachée, 4 « cartes règles » correspondant aux 4 zones du plateau.

Afin de s'assurer d'une répartition équitable de la parole, un cadre peut-être co-construit dès le début de la séance (Interrogez les participant·e·s : « Quelles règles pourrions-nous appliquer pour que chacun·e soit en capacité de s'exprimer librement ? »)



EXPLICATION DES RÈGLES



But du jeu : 1 cheval par équipe. Le but est d'emmener son propre cheval dans son écurie (l'équipe rouge doit emmener son cheval rouge dans l'écurie rouge)

Règles :

- Chaque équipe a un cheval qui démarre sur la zone de sa propre couleur, sur la case départ indiquée par une flèche.
- Chacune leur tour les équipes lancent le dé et avance en fonction du chiffre obtenu sur le dé. Chaque équipe lance le dé, l'équipe qui a fait le plus grand nombre démarre la partie. Il n'y a pas besoin de faire 6 au dé pour commencer à avancer son cheval.
- Chaque équipe a des cartes Règles face cachée devant elle, correspondantes à sa couleur. Dès qu'une équipe arrive dans une nouvelle zone (bleue, rouge, jaune ou verte), elle doit alors retourner la carte Règle correspondant à la couleur de la zone où elle se trouve (exemple : l'équipe bleue commence à jouer. Elle démarre dans la zone bleue et retourne donc sa carte Règle bleue. Lorsqu'elle arrivera dans la zone verte, elle retourne alors sa carte Règle verte).



- Sur le plateau sont positionnées des **cases Joker**. Dès qu'un cheval tombe sur une case Joker, l'équipe doit alors **piocher une carte Joker correspondante à la couleur de la zone** où son cheval se trouve.
- Il existe aussi des cases **Événement**. Lorsqu'un cheval tombe dessus, l'équipe doit alors piocher une carte Événement située à côté du plateau.

Dans l'occupation de l'espace, soyez vigilant·e·s à ce que chacun·e ait le même espace de travail.

Lors du quizz, veillez à ce que l'ensemble de l'équipe soit concertée avant de recevoir la réponse donnée.

Une fois le tour de plateau effectué par son cheval, il faut aller au bout de l'écurie pour gagner le jeu. Pour cela, il faudra répondre correctement à 6 questions. A chaque bonne réponse, le cheval avance d'une case dans son écurie. S'il se trompe, il reste alors sur sa case et pourra retenter d'avancer au tour suivant.

COMPRÉHENSION DU JEU POUR LES ANIMATEUR·RICE·S

Nombre d'animateur·rice : 1 ou 2

- Rôle de l'animateur·rice 1 : Animation générale du jeu (réponses aux questions, observation, tours de jeu...).
- Rôle de l'animateur·rice 2 : Arbitre du jeu. Son rôle est de vérifier que les équipes respectent bien les cartes Règles ainsi que les cartes Joker et Événement.

Règles du plateau de jeu pour les animateur·rice·s :

- **ÉQUIPES** - Les équipes **bleue** et **jaune** sont considérées comme **masculines**, et les équipes **rouge** et **verte** sont considérées comme **féminines**.

Attention : Les animateur·rice·s sont les seul·e·s à connaître le genre des équipes, les joueur·euse·s ne doivent pas être au courant tout de suite ! Aussi, attention à être vigilant·e à ce que les équipes soient mixtes !

- **PLATEAU DE JEU** - Le plateau est composé de 4 zones (4 couleurs) représentantes des sphères de la société. Les noms sont notés sur le plateau mais ne sont pas tout de suite expliqués aux participant·e·s qui comprendront au fur et à mesure ce qu'ils signifient concrètement :
 - **Zone rouge** : Famille et travaux domestiques
 - **Zone verte** : Politique et médias
 - **Zone bleue** : Économie et monde professionnel
 - **Zone jaune** : Hygiène et santé

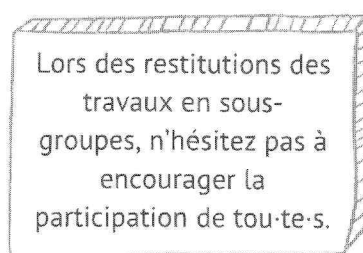
76

Attention : les couleurs des zones n'ont pas de rapport avec les couleurs des équipes !

- **CARTES RÈGLES** - Chaque équipe dispose de 4 cartes Règles (une de chaque couleur) faces cachées devant elle. Ces cartes correspondent aux règles d'une zone. Quand une équipe arrive sur une nouvelle zone, elle doit alors retourner la carte correspondante qui prendra donc effet le temps où le cheval est sur cette zone. Dès que le cheval quitte la zone, alors la règle ne s'applique plus et il découvre la règle de la zone dans laquelle il vient d'arriver. Si un cheval revient en arrière, il applique alors la règle qui était affiliée à cette zone.

Attention : Dès le début du jeu, ces cartes sont placées face cachée devant chaque équipe et elles sont différentes en fonction de si l'équipe est **MASCULINE** ou **FÉMININE**.

- **CARTES JOKER & CARTES ÉVÉNEMENT** - Sur le plateau se trouve des cases Joker (J) et des cases Événement (E). Quand un cheval tombe sur une case Joker, l'équipe doit alors piocher une carte Joker correspondante à la couleur de la zone (exemple : un cheval arrive sur une case Joker jaune, il pioche alors une carte Joker jaune). De la même manière, si un cheval tombe sur une case Événement, l'équipe pioche donc une carte Événement située à côté du plateau. Si certains mots ou expressions ne sont pas compris-es par les participant-e-s, l'animateur-ice peut en préciser le sens (exemple : communication inclusive, charge mentale ou stratégie de contournement)



Attention : Dès le début du jeu, ces cartes sont placées sur le plateau dans chaque zone. Il y a des cartes Joker et cartes Événement pour la phase 1 du jeu (avant le debrief de mi-parcours) et d'autres pour la phase 2 du jeu (après le debrief de mi-parcours). Pour se repérer se fier au numéro 1 ou 2 sur les cartes.

NB : Lorsque la carte événement demandant aux équipes rouge et verte de faire un détour pour leur sécurité est piochée, sortir l'extension de jeu permettant de rallonger le chemin du plateau en fonction de la zone où se situe leur pion, puis l'enlever lorsqu'elle a été passée.

- **ÉCURIE & FIN DU JEU** - Quand un cheval arrive au niveau de son écurie (quand il a donc effectué un tour de plateau), il y a une épreuve finale : 6 questions auxquelles il faut répondre correctement (cf. fiche questions). A chaque bonne réponse, le cheval avance d'une case dans son écurie. Si l'équipe se trompe, il reste alors sur sa case et pourra retenter d'avancer au tour suivant.



DÉROULEMENT DU JEU 1H05

- **PHASE 1 (25 min)** : Les équipes jouent chacune leur tour avec les différentes règles qui apparaissent au cours du jeu.

Si l'un-e des participant-e monopolise la parole, faites le lui remarquer. Cela peut être l'occasion de prendre conscience de l'importance de s'écouter les un-e-s les autres et de donner sa place à chacun-e.



- **MI-PARCOURS DU JEU (15 min)** : Une fois que deux équipes sont passées par au moins 2 zones, faire une pause de debrief pour que les participant-e-s puissent exprimer leurs ressentis : Comment vous sentez-vous ? Jusqu'à maintenant, que comprenez-vous du jeu ?... Est-ce que cela illustre une réalité ? L'idée est de pouvoir faire émerger la thématique mais si cela ne ressort pas tout de suite, ne pas l'annoncer. Préciser que vous allez changer les cartes pour de nouvelles, qui leur permettront sans doute de mieux comprendre ce qu'ils vivent dans le jeu.
- **PHASE 2 (25 min)** : Changer les paquets de cartes Événements et Joker de la phase 1 pour ceux de la phase 2. Cette phase leur permettra ainsi de mieux comprendre les règles qui leur sont attribuées depuis le début et de cibler la thématique filles/garçons du jeu (si cela n'a pas été trouvé avant).
NB : la réponse à la carte Évènement "Qui suis-je" en phase 2 est Marie Curie.

DÉBRIEFING DE L'ACTIVITÉ 30'

Chaque participant-e sort du jeu. Tout le monde s'assoit en cercle et l'animateur·rice demande aux participant-e-s de rester avec les personnes de leur équipe pour bien différencier dans le debrief celles et ceux qui étaient dans des équipes féminines et les autres dans des équipes masculines. Être attentif·ve à bien laisser un temps de parole pour chaque équipe.

Attention à ne pas stigmatiser les publics masculins. L'égalité c'est pour tout le monde !

78

Questions à poser pour le débrief:

- Comment est-ce que vous vous sentez ?
- Comment avez-vous vécu ce jeu ? Qu'est-ce qui a été difficile ?...
- Qu'est-ce qui vous a le plus surpris dans ce qui vous est arrivé durant le jeu ?
- Est-ce qu'il y a des règles qui vous ont paru injustes ? incompréhensibles ? Pourquoi ?

Il est possible durant ce temps de faire lire les cartes explicatives (cartes de la phase 2) par les jeunes pour mieux comprendre certaines règles qui avaient été données durant la phase 1.

CONCLUSION - OUVERTURE **15'**

- De quoi parle-t-on quand on parle d'égalité entre les femmes et les hommes ?
- En quoi cela peut être important de se mettre à la place de l'autre ?

Les inégalités/injustices/discriminations entre les femmes et les hommes existent vraiment et il y en a au quotidien dans toutes les sphères de la vie. Il est important de ne pas se focaliser sur une thématique mais de voir la problématique dans sa globalité : phénomène systémique.

FIN DE L'ACTIVITÉ**REMARQUES**

- Être 2 animateur·rice·s permet de favoriser la fluidité du jeu mais un·e animateur·rice chevronné·e pourra animer seul·e.
- Nécessité d'être vigilant·e sur le timing du jeu pour avoir le temps de débriefer le jeu. Le Temps d'attente entre les équipes peut être long donc bien garder une dynamique de jeu. L'animateur·rice qui est en charge du respect des règles peut régulièrement dire à haute voix les règles en cours pour les différentes équipes afin d'impliquer l'ensemble des participant·e·s.
- Certaines cartes Joker et Evènement peuvent amener les équipes à avancer ou reculer sur le plateau et à elles-mêmes tomber sur de nouvelles cases Joker ou Evènement. Libre à vous de choisir de faire jouer ces cases. Pour vos premières animations, nous vous recommandons de ne jouer ces cases que lorsque le lancer de dé les y a amenées.

Info Intox

Vie affective et sexuelle / Jeunes

Description

Des phrases sur la thématique de la vie affective et sexuelle sont proposées aux participants et participantes. Chacun est ensuite invité à se positionner et décider s'il s'agit d'une information vraie (INFO) ou fausse (INTOX).

Type de support

Jeu d'acquisition de connaissances

Profil du public

Public jeune

Âge du public

13-25 ans

Thématique principale

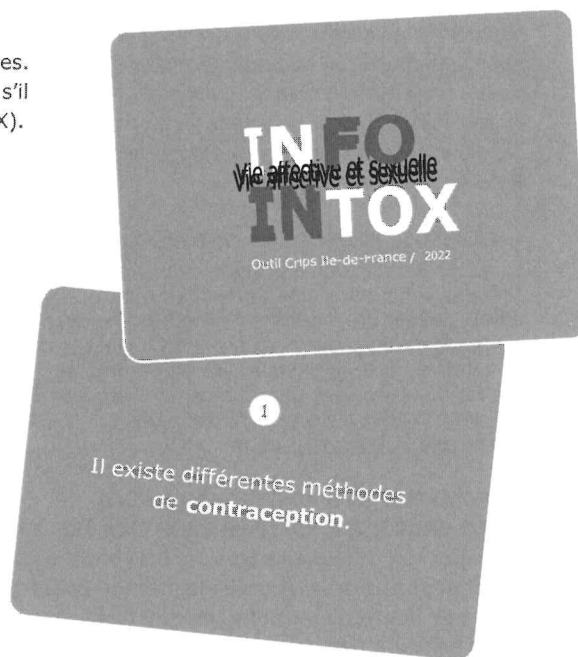
Vie affective et sexuelle

Éditeur

Crips Île-de-France

Date

Décembre 2024



Utilisation

En groupe
En stand
En maraude
Avec animateur/animatrice

Objectifs pédagogiques de l'outil

Acquérir des connaissances sur la thématique de la vie affective et sexuelle.
Développer un esprit critique par rapport aux fausses croyances et représentations sur ces sujets.

Thèmes abordés

Vie sexuelle
Vie affective
Contraception
VIH/IST et stratégies de prévention
Stéréotypes de genres
Discriminations
Anatomie

Compétences psychosociales mobilisées

Avoir une pensée créatrice / Avoir une pensée critique.
Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles.

Matériel

30 cartes

Consigne

Le participant/la participante ou l'animateur/animatrice sélectionne une carte, la lit et y répond. Un débat peut être mené autour de ces interrogations.

Éléments de réponse

1. IL EXISTE DIFFÉRENTES MÉTHODES DE CONTRACEPTION. INFO

Plusieurs moyens de contraception existent ; l'important est de choisir celui qui convient (hormones, pose par un professionnel, fréquence de prise, etc.). Hormis la pilule et les préservatifs, il existe : le DIU (dispositif intra-utérin en cuivre ou hormonal – anciennement appelé stérilet), le patch, l'anneau, l'implant, l'injection, etc. Il y a aussi de nouvelles méthodes de contraception pour les hommes qui voient le jour comme la contraception thermique (sous-vêtement chauffant). Il est important d'inclure les hommes, car lors de rapports hétérosexuels, les deux personnes sont concernées par une grossesse non prévue : c'est une responsabilité conjointe.

Ressource : <https://questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception/>

2. IL FAUT PRENDRE LA PILULE APRÈS CHAQUE RAPPORT. INTOX

La pilule contraceptive se prend chaque jour (sur 21 ou 28 jours selon la pilule) et ce, à heure fixe. En cas d'oubli, il est possible de prendre une contraception d'urgence : contraception d'urgence hormonale ou pilule d'urgence (anciennement pilule du lendemain), mais aussi le DIU (dispositif intra-utérin) au cuivre.

Ressource : <https://questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception/>



3. ON PEUT AVOIR UNE IST SI ON NE SE LAVE PAS ASSEZ BIEN. INTOX

Les IST (infections sexuellement transmissibles) se transmettent par contact de muqueuses et de liquides corporels (sperme, cyprine, liquide pré-séminal, sang). Ce n'est pas une question d'hygiène. En revanche, il est important d'avoir une bonne hygiène intime pour éviter d'éventuelles autres infections. Il est donc important de nettoyer le gland afin d'éviter la stagnation de bactéries sous le prépuce (on parle de décalotter). Quant au vagin, il est autonettoyant : il est donc nécessaire de le laisser faire le travail seul sans lui incorporer du savon ou autre produit (afin de protéger la flore vaginale).

Ressource : www.onsexprime.fr

4. LA PILULE PROTÈGE CONTRE LES IST. INTOX

La pilule contraceptive protège des grossesses non prévues. Pour éviter une transmission d'IST, il vaut mieux utiliser un préservatif (interne ou externe). La seule façon de savoir si on a une IST, c'est le dépistage (gratuitement et anonymement en Cegidd, et gratuitement et sans ordonnance en laboratoire pour les jeunes de -26 ans pour certaines IST).

Ressource : www.onsexprime.fr

5. LE PRÉSERVATIF PROTÈGE À LA FOIS D'UNE GROSSESSE NON PRÉVUE ET DES IST. INFO

Le préservatif (interne ou externe) est le seul moyen qui protège des deux. Pour les jeunes de -26 ans, les préservatifs externes et internes sont disponibles gratuitement en pharmacie.

Support : démonstration de préservatifs.

6. IL EST PLUS SÛR D'UTILISER DEUX PRÉSERVATIFS EN MÊME TEMPS. INTOX

Un seul préservatif à la fois, sinon le frottement entre les préservatifs va provoquer une déchirure du préservatif. Il en est de même pour deux préservatifs externes en même temps ou pour un préservatif interne avec un préservatif externe. Utilisé correctement, le préservatif n'est pas censé craquer !

Ressource : www.onsexprime.fr

7. LE PRÉSERVATIF INTERNE N'EST PAS EN LATEX. INFO

Le préservatif interne est en nitrile ou polyuréthane : pratique pour les personnes allergiques au latex ! Ce préservatif est moins connu alors qu'il a plusieurs avantages : il peut procurer d'autres sensations (stimule le clitoris sur la partie extérieure et stimule le gland sur la partie intérieure) et il est un vecteur de chaleur (la matière se colle aux parois vaginales). C'est un outil pouvant faciliter la négociation du préservatif puisqu'il peut se mettre en avance. On peut le trouver gratuitement dans des centres de santé sexuelle par exemple (et en pharmacie, gratuitement pour les -26 ans).

Support : démonstration du préservatif interne.

8. IL EXISTE DIFFÉRENTES MÉTHODES POUR SE PROTÉGER DU VIH. INFO

VIH = Virus de l'Immunodéficience Humain // SIDA = Syndrome de l'ImmunoDéficience Acquise. Le VIH se transmet d'une personne à une autre (utiliser les cartes 9 et 10 pour aller plus loin sur les modes de transmission). L'utilisation du préservatif (interne ou externe) est un moyen de protection contre le VIH. La prise de la PrEP (prophylaxie préexposition) l'est également : elle peut se prendre en continu (un comprimé par jour) ou selon les rapports sexuels à risque. La PrEP est prescrite par des médecins généralistes ou spécialisés, dans les services hospitaliers ou dans

les CeGIDD. Elle protège du VIH mais pas des autres IST. La PrEP s'adresse aux personnes séronégatives qui sont fortement exposées au VIH et qui n'utilisent pas systématiquement de préservatifs.

Le TPE (traitement post exposition) est un traitement à prendre au mieux dans les 4 heures qui suivent une situation à risque (jusqu'à 48 heures après l'exposition) et à poursuivre pendant un mois. Ce traitement est disponible dans tous les services d'urgences et il est gratuit.

Se faire dépister régulièrement est aussi un moyen d'être rassuré sur son état sérologique, s'il y a eu ou s'il y a des risques de transmission : prises de sang (en laboratoire ou centres de dépistage, gratuitement et sans ordonnance), TROD - test rapide d'orientation diagnostique (associations), autotest (pharmacie ou délivré gratuitement par des associations habilitées).

On parle aussi de traitement comme moyen de prévention, le TasP (Treatment as Prevention) : une personne séropositive au VIH sous traitement, et qui, grâce à ce traitement, voit sa quantité de virus dans le corps réduire si fortement qu'elle devient indétectable (le VIH n'est plus détecté dans le corps), ne risque plus de transmettre le VIH. On dit alors qu'une charge virale (quantité du virus dans le corps) indétectable est un virus intransmissible (i=i).

Supports : Quiz VIH / www.sida-info-service.org/cegidd-mode-demploi

9. LES MOUSTIQUES TRANSMETTENT LE VIH. INTOX

Le VIH se transmet d'un humain à un autre.

Le moustique n'est pas humain. De plus, le moustique n'injecte pas de sang, mais se nourrit avec. Donc pas de risque ! Si c'était le cas... Combien d'entre nous seraient porteurs du virus ?

Support : Quiz VIH.

10. ON PEUT TRANSMETTRE LE VIH EN EMBRESSANT QUELQU'UN SUR LA BOUCHE. INTOX

Le VIH ne se transmet pas par la salive, donc pas de risque en embrassant une personne séropositive au VIH. Le VIH se transmet par un contact entre les muqueuses et 5 liquides corporels : sang, sperme, liquide pré-séminal, cyprine (liquide vaginal), lait maternel.

Il est important de retenir que les rapports sexuels non protégés sont les pratiques les plus à risques pour transmettre le VIH. La transmission par le sang chez les usagers de drogues par voie intraveineuse ne représentait qu'1 % des nouvelles contaminations en France en 2019. Depuis 2016, en France, il n'y a plus de contamination au VIH de la mère à l'enfant.

Support : Quiz VIH.

11. L'ORIENTATION SEXUELLE EST UN CHOIX. INTOX

L'orientation affective et sexuelle, c'est le désir affectif et sexuel, l'attraction que l'on éprouve pour une personne, peu importe son identité de genre et son sexe biologique (assigné à la naissance). On ne se déclare pas un beau matin homosexuel ou hétérosexuel : ce n'est pas un choix qu'on fait. L'orientation sexuelle se construit et évolue au fil du temps. On n'est pas enfermé toute sa vie dans une case « homo », « hétéro » ou « bi ».

Définitions

Lesbienne : désigne une femme homosexuelle.

Gay : désigne un homme homosexuel.

Bisexual/Bisexuelle : désigne une personne attirée par les femmes et par les hommes.

LGBTQI+ : désigne les minorités de genres et d'orientations sexuelles.

Ressource : www.onsexprime.fr

12. IL Y A DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES HOMOSEXUELLES. INTOX

Il n'y a pas de plus en plus de personnes homosexuelles : les relations sexuelles entre personnes du même sexe existent depuis l'Antiquité. On parle de relations femme-femme et homme-homme. Ce n'est pas le mariage pour tous ou la visibilité de personnages LGBT+ dans les séries qui augmentent le nombre de personnes homosexuelles ! Ces personnes sont cependant de plus en plus visibles, ce qui peut expliquer cette impression.

Ressource : www.sos-homophobie.org

13. L'HOMOPHOBIE EST UNE DISCRIMINATION. INFO

C'est le fait de discriminer une personne homosexuelle. Au même titre que le racisme ou le sexisme, l'homophobie est une discrimination. C'est le rejet d'une personne du fait de son orientation sexuelle. Il n'y a pas de hiérarchie dans les discriminations, elles sont toutes punies par la loi.

Ressource : www.sos-homophobie.org

14. LES LESBIENNES NE PRATIQUENT JAMAIS LA PÉNÉTRATION. INTOX

Un rapport sexuel, que ce soit entre femmes, entre hommes ou entre une femme et un homme, est un acte qui doit toujours être consenti. Il peut englober les caresses, les bisous, la masturbation etc. Il ne s'agit pas uniquement d'une pénétration pénis-vagin.

Un rapport sexuel ne doit pas être réduit à une pénétration, ce ne doit pas être une obligation. Les lesbiennes, comme toutes les femmes, ont plusieurs pratiques sexuelles et la pénétration peut en faire partie (doigts, jouets sexuels).

Ressource : brochure « Tomber la culotte » de l'ENIPSE

15. IL N'EST PAS FACILE D'ÊTRE UNE FEMME EN SITUATION DE HANDICAP ET HOMOSEXUELLE. INFO

C'est tout à fait vrai, et cela parce que pour une seule personne on regroupe plusieurs discriminations (genre, orientation sexuelle et handicap).

Il existe plusieurs formes d'oppressions. On parle aujourd'hui d'intersectionnalité pour qualifier l'ensemble des oppressions (facteurs de discriminations). Une personne qui se trouve à un croisement de ces discriminations est à l'intersection des phénomènes d'oppression.

En général, une femme connaît des formes d'oppression qu'un homme ne connaît pas. De même qu'une femme valide n'a pas les mêmes expériences qu'une femme en situation de handicap.

Ressource : Dispositif Intimagir, CeRHeS (centre ressource handicap et sexualité) – <https://cerhes.org>

16. ON PEUT RECONNAÎTRE UNE PERSONNE HOMOSEXUELLE DANS LA RUE. INTOX

Une personne homosexuelle de même qu'une personne hétérosexuelle ne porte pas de signes

distinctifs propres à son orientation sexuelle. Certains individus ont tendance à cataloguer des personnes selon leur apparence. Les stéréotypes liés aux genres sont à la base de ces comportements. Exemples : un homme dit « efféminé » et une femme dite « garçon manqué » ne sont pas systématiquement homosexuels. Ces expressions cataloguent des personnes selon des critères et des attributs qui ne leurs conviennent peut-être pas, elles enferment des personnes dans des cases, et peuvent créer de la frustration et de la douleur pour ces personnes. Cela pose question, car nous n'avons pas à « vérifier » l'orientation sexuelle des personnes. Le seul moyen de connaître l'orientation sexuelle d'une personne, c'est que la personne nous le dise (si elle en a envie !).

Support : www.onsexprime.fr – www.filsantejeunes.com

17. UNE PERSONNE TRANS A ÉTÉ OPÉRÉE POUR CHANGER DE SEXE. INFO/INTOX

On distingue le genre du sexe, car la vision biologique n'est pas suffisante pour définir l'identité d'une personne. Le genre englobe des aspects éducatifs, sociaux et culturels : l'identité de genre peut évoluer au cours de la vie de l'individu en prenant en compte les caractéristiques biologiques et culturelles. Certaines personnes ne s'identifient pas au sexe biologique qui leur a été attribué à la naissance. On utilise le terme transgenre/trans. Dans ce cas, une personne transgenre peut décider d'entamer une transition physique pour faire correspondre au mieux son apparence à son identité de genre. C'est à la personne de décider des changements qu'elle souhaite effectuer (accessoires, une prise d'hormones ou bien une ou des interventions chirurgicales). Rien n'est obligatoire. Le plus important c'est d'être en accord avec soi-même, ce qui sous-entend, être bien dans son corps et dans sa tête.

Support : licorne du genre, brochure « accompagner les transidentités » (association OULTRANS)

18. LA PREMIÈRE RELATION SEXUELLE FAIT TOUJOURS MAL. INTOX

Il peut arriver qu'un rapport sexuel soit douloureux, mais ce n'est pas forcément parce que c'est le premier. Le stress, la peur, un non consentement, un manque d'excitation peuvent provoquer des contractions du vagin (le vagin est entouré de muscles) et de petits saignements. Quand on entend cette phrase on imagine une pénétration entre une jeune femme et un jeune homme et que la douleur est ressentie par la femme. Or, un homme peut aussi ressentir une douleur. De plus, une relation sexuelle n'est pas toujours une pénétration pénis-vagin.

Il est important de questionner et reconstruire ce qu'englobe le terme « relation sexuelle », car cela peut être beaucoup de choses : caresses, baisers, rapports oraux (cunnilingus, fellation), rapports vaginaux (pénis-vagin), rapports anaux (pénis-anus). Lors de la première relation sexuelle, les ressentis sont différents selon chaque personne. En ce qui concerne un rapport sexuel avec pénétration, il peut y avoir des douleurs ressenties chez les femmes comme chez les hommes. Lors de la « première fois », la pression n'est pas la même. Chez les filles, cela est souvent associé à la crainte d'avoir mal au premier rapport

sexuel, le rapport au corps peut être compliqué, etc. Cela peut engendrer un manque de lubrification et une pénétration douloureuse. Chez les garçons, la pression est souvent liée à la recherche de la performance (en lien avec la taille du pénis et l'érection).

Penser à utiliser du gel lubrifiant peut participer à une pénétration plus facile et donc moins douloureuse (avec ou sans préservatif selon si les deux partenaires ont fait un dépistage).

À noter que la douleur n'est pas forcément liée au premier rapport sexuel pénétratif. Elle peut arriver par la suite, malgré plusieurs rapports et plusieurs partenaires. Le fait que cela se passe bien dépend des partenaires, de soi, du contexte dans lequel la relation se passe. Il est important de ne pas forcer les choses, de rassurer et mettre en confiance son/sa partenaire, de s'assurer de son consentement, d'être attentif l'un envers l'autre, d'être dans un environnement sécurisant (exemple : dans le noir si plus à l'aise).

Ressources : www.onsexprime.fr

19. UNE FILLE PERD FORCÉMENT DU SANG À SA PREMIÈRE PÉNÉTRATION. INTOX

Toutes les femmes ne perdent pas de sang à leur première pénétration. De même que les sensations lors du premier rapport, la perte de sang lors de la première pénétration dépend de chaque femme. La perte de sang peut survenir lors de la 3^e ou de la 10^e pénétration, comme ne jamais survenir. Car oui, certaines femmes peuvent ne jamais saigner la « première fois » (au sens de premier rapport pénis-vagin). D'ailleurs, environ 40 % des femmes ne saignent pas à l'occasion de leur premier rapport sexuel avec pénétration.

On entend souvent parler de l'hymen pour aborder la « première fois » d'une femme comme signe prouvant la virginité d'une femme. Il faut savoir qu'il existe des variétés anatomiques d'hymen, comme il existe des femmes qui naissent sans hymen. On ne peut prouver la virginité d'une femme par un saignement lors de la première pénétration vaginale : le partenaire ne peut ressentir la présence ou l'absence d'hymen ; l'examen médical de la vulve ne permet pas d'affirmer la virginité d'une femme. Le seul moyen de savoir ? Qu'elle le dise (si elle en a envie).

D'ailleurs, les hommes ne sont pas questionnés sur leur virginité ou leur première fois de la même manière que les femmes. Il y a une inégalité de traitement entre les femmes et les hommes sur ces questions.

Ressource : brochure « l'hymen pour en finir avec les idées reçues » (ANCIC) – www.ancic.asso.fr

20. ON PEUT TOMBER ENCEINTE DÈS LE PREMIER RAPPORT. INFO/INTOX

Il peut arriver qu'à l'issu d'un rapport sexuel, que ce soit le premier ou non, une femme tombe enceinte. Pour éviter une grossesse non prévue, il existe plusieurs méthodes contraceptives.

En cas de risque de grossesse, les personnes peuvent se procurer une contraception d'urgence. En cas de grossesse avérée (test positif), la personne peut demander une interruption volontaire de grossesse (IVG). La procédure d'avortement en France est remboursée à 100 % par l'Assurance Maladie et se déroule de la manière suivante :

1. Entretien avec un professionnel de santé (médecin,

sage-femme) > 2. Entretien psychosocial (obligatoire pour les mineures, proposé aux majeures) >

3. Entretien avec un professionnel de santé (médecin, sage-femme) > 4. Pratique de l'IVG.

On peut y avoir recours de deux manières différentes :

Méthode médicamenteuse : possible jusqu'à 7 semaines de grossesse, c'est-à-dire jusqu'à la 9^e semaine d'aménorrhée (expression employée par le milieu médical = le nombre de semaines depuis le 1^{er} jour des dernières règles). Il s'agit de prendre deux comprimés à 1 ou 2 jours d'intervalle (à domicile si les conditions le permettent ou à l'hôpital). C'est ce deuxième comprimé qui va déclencher les contractions et les saignements, donc l'arrêt de la grossesse. Vérifier ensuite que la grossesse a bien été interrompue lors d'une visite de contrôle environ 15 jours après.

Méthode chirurgicale : possible jusqu'à la 16^e semaine d'aménorrhée. Il s'agit d'un geste chirurgical simple, rapide, sûr et extrêmement efficace, qui se déroule sous anesthésie (locale ou générale). Vérifier ensuite que la grossesse a bien été interrompue lors d'une visite de contrôle environ 15 jours après.

Beaucoup pensent que l'IVG rend stérile mais c'est faux. Lorsqu'une IVG est pratiquée légalement, les complications sont très rares. À l'inverse, dans les pays où cela est interdit, des risques d'infection, de stérilité, voire de décès sont élevés.

Suite à la pratique d'une IVG, il est important d'anticiper la reprise d'une contraception.

Pour les mineures, il est nécessaire d'être accompagnées par l'un des parents ou un adulte de leur choix.

Ressources : <https://questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception/>, ivg.gouv.fr

21. AVOIR UN RAPPORT SEXUEL, C'EST PRATIQUER UNE PÉNÉTRATION. INTOX

Un rapport sexuel ne doit pas être réduit à une pénétration, que ce soit dans des relations femme-homme, femme-femme ou homme-homme. Les baisers, les caresses, la masturbation sont aussi des rapports sexuels et ne sont pas des pénétrations. L'important est d'en avoir envie et d'être attentif/attentive à son/sa/ses partenaires.

22. REGARDER DES FILMS PORNOS PERMET D'APPRENDRE À DONNER DU PLAISIR. INTOX

Un film porno est une mise en situations où l'on essaye de montrer en plusieurs scènes (qui sont coupées ou refaites plusieurs fois) ce que pourrait être un rapport sexuel « normal ». En réalité les images ne représentent pas la réalité des choses, car très normatives (femmes minces et épilées, hommes musclés et dominants...). Dans la pornographie tout est plus ou moins linéaire (ça débute par une masturbation et cela finit sur une pénétration, sans notion de consentement...). Or dans la vraie vie, les choses peuvent se passer autrement (et heureusement !). C'est important de prendre de la distance par rapport aux images : elles utilisent des clichés sur les rapports entre les femmes et les hommes. En vrai, le porno c'est varié : films, magazines, livres... Il y en a pour tout le monde et on peut en regarder, qu'on soit célibataire ou en couple ! Ce n'est pas une obligation d'en regarder. Ce qui importe c'est d'écouter son corps et ses émotions. Attention, certaines vidéos

sont faites par des professionnels et d'autres circulent sur le net sans que les personnes soient forcément au courant ou consentantes ! Dans tous les cas, c'est important d'avoir un regard critique sur ce qu'on voit, que ce soit pour le porno, les publicités, les films ou encore les clips de musique.

Rappel : le porno est autorisé pour les +18 ans.

Exposer une personne de moins de 18 ans à du contenu pornographique est condamné par la loi.

Ressource : Sexy Soucis – www.sexysoucis.fr

23. ON PEUT APPRENDRE DES CHOSSES GRÂCE À LA PORNOGRAPHIE. INFO/INTOX

Un film n'est pas la réalité, ce n'est donc pas un moyen d'apprendre convenablement des choses sur le corps, comment le sexe fonctionne, etc. On peut cependant apprendre des choses avec la pornographie en allant au-delà de la mécanique bien huilée des films pornographiques, comme de l'aspect descriptif des choses (cours de SVT) ou des exploits tantriques (Kamasutra). La vraie vie c'est aussi des émotions, de la pudeur, des craintes, des pulsions, etc. Tout cela est à inclure quand on parle d'éducation à la sexualité. Pour le reste, réponse similaire à la carte précédente.

24. TOUT LE MONDE SE MASTURBE. INTOX

La masturbation est un acte que tout le monde est libre de pratiquer ou non. On peut la découvrir seul ou avec son/sa partenaire. Elle peut aider à mieux connaître son corps, à être attentif à ce qui nous fait plaisir. Cela reste un moment d'intimité. Il n'y a pas d'âge ni d'obligation à la pratiquer. Elle permet de prendre du plaisir seul ou avec son/sa partenaire. Au-delà de la masturbation, le corps entier regorge de zones érogènes : à chacun sa sensibilité et ses sources de plaisirs (oreilles, cou, dos, pieds, ventre, fesses, poitrine, etc.).

Ressource : www.onsexprime.fr

25. LES GARÇONS ONT SOUVENT DES ÉRECTIONS LE MATIN AU RÉVEIL. INFO/INTOX

Il peut arriver que les hommes aient des érections au réveil malgré l'absence de désir ou de rêves érotiques, mais ce n'est pas le cas de tous les hommes. Et cela n'arrive pas chaque matin. Il peut s'agir d'une succession d'érections pendant la nuit, dont la dernière a eu lieu au moment du réveil. Durant le sommeil, les muscles se détendent, le sang circule plus facilement jusqu'à la verge et ainsi une érection peut se produire.

Ressources : www.onsexprime.fr – www.filsantejeunes.com

26. LES FEMMES SONT TOUJOURS PLUS ÉMOTIONNELLES QUE LES HOMMES. INFO/INTOX

Il peut arriver que les femmes soient plus sensibles que les hommes du fait des changements hormonaux, par exemple. Néanmoins ce n'est pas une vérité absolue, il existe des hommes sensibles, des femmes plus dures et inversement. La société véhicule des stéréotypes propres aux genres de chacun, les garçons sont formatés pour être virils/durs, tandis que les filles sont formatées pour être souriantes, séduisantes... Il est important de déconstruire ces stéréotypes afin d'éviter de mettre les personnes dans des cases selon leurs attributs, apparences, caractéristiques.

Support : vidéo publicitaire Always « Comme une fille »

27. ENVOYER PLUSIEURS TEXTOS À UNE PERSONNE QUI NE RÉPOND PAS, C'EST DU HARCÈLEMENT. INFO

Si une personne ne répond pas à plusieurs messages qu'on lui envoie, c'est que certainement cette personne ne veut pas nous répondre. Donc si on continue, c'est du harcèlement ! C'est aussi soumettre une personne à des demandes, des critiques, des réclamations continues et incessantes. Le harcèlement peut conduire à la déstabilisation psychique d'une personne, jusqu'à un réel mal-être.

Le harcèlement se décline dans la vie courante mais aussi sur Internet : on parle alors de cyberharcèlement. C'est le fait d'utiliser les technologies d'information et de communication pour porter délibérément atteinte à une personne, de manière répétée dans le temps. Le harcèlement en ligne peut se manifester par l'humiliation, les moqueries, les injures, l'intimidation, l'usurpation d'identité (pirater un compte), les prises de contact insistantes...

Le harcèlement peut aussi être sexuel : c'est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée ou non (par exemple, harcèlement de rue), des propos ou comportements à caractères sexuels, sans consentement de l'autre. C'est user d'une certaine forme de pression envers une personne dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle. Il peut porter atteinte à la dignité de la personne (caractère dégradant, humiliant). Il peut s'agir de propos obscènes comme un sifflement dans la rue, de SMS « chauds », etc. Cela se traduit par des conséquences sur la santé physique et/ou mentale de la personne harcelée.

La loi punit le harcèlement dans toutes les situations. C'est la fréquence et la teneur des actes qui comptent. Il y a harcèlement, peu importe les rapports entre la victime et l'auteur (inconnu dans la rue, collègue, couple, voisin...).

Ressource : www.e-enfance.org

28. IL EXISTE DES PERSONNES À QUI ON PEUT PARLER SEXUALITÉ LIBREMENT. INFO

Oui, on peut aller dans des structures comme les centres de santé sexuelle (anciennement appelés CPEF), s'adresser à des associations comme le Mouvement français du planning familial (MFPF), mais aussi venir dans des espaces d'accueil jeunes. Selon le profil des publics : si les jeunes sont scolarisés, l'infirmier ou l'infirmière scolaire peut écouter et orienter.

Si les jeunes sont dans des dispositifs d'insertion, les éducateurs/éducatrices peuvent à minima écouter et orienter vers les structures locales.

Ressources : <https://leiaestla.fr/> – www.onsexprime.fr – www.filsantejeunes.com

29. DANS UN RAPPORT SEXUEL, IL EST POSSIBLE DE CHANGER D'AVIS À TOUT MOMENT. INFO

Évidemment ! Il est possible de n'avoir envie que de certaines pratiques sexuelles comme des caresses, des baisers, de s'apercevoir que l'on n'a pas envie d'aller plus loin. Il est possible de changer d'avis à tout moment. On parle de consentement : c'est lorsque les deux partenaires sont d'accord et ont envie de cette relation sexuelle. Le consentement ne se devine pas à la tête de la personne, il ne suffit pas de dire oui, mais d'en avoir réellement envie, pour soi et pour l'autre. C'est aussi s'assurer que chaque personne est consciente (vigilance consommation de produits psychoactifs).

Ressources : vidéo « Tasse de thé et consentement », commentonsaime.fr

30. POUR FAIRE L'AMOUR, C'EST IMPORTANT D'EN AVOIR ENVIE. INFO

Avoir envie de faire l'amour, c'est être consentant à avoir un rapport sexuel avec une personne. Il est donc important d'avoir un rapport sexuel consenti. En cas de non consentement, la personne est victime de viol, un acte puni par la loi. Le viol correspond à tout acte de pénétration sans consentement de quelque nature qu'il soit, commis par violence, contrainte, menace ou surprise. Le viol est considéré comme un crime par la loi, c'est au-delà de l'agression. Le viol peut être commis par un inconnu comme par quelqu'un de l'entourage (dans la majorité des cas, il s'agit de viols conjugaux). Pour le reste, réponse de la carte précédente.

Ressources : vidéo « Tasse de thé et consentement », commentonsaime.fr

CONSIGNE

Nombre maximum de joueurs : 16.

Possibilité de jouer en équipes de 4 personnes maximum.

Début de la partie : chaque joueur lance le dé, celui qui obtient le plus grand chiffre commence. Le joueur qui a obtenu le 2^e plus grand chiffre joue ensuite et ainsi de suite.

Déroulé de la partie :

Chacun leur tour, les joueurs lancent le dé et avancent du nombre de cases équivalent au chiffre indiqué.

Si le joueur tombe sur :

Une case « ? » : le joueur devra répondre à une question de connaissances sur l'infection à VIH/sida (modes de transmission, liquides contaminants, dépistages, traitements, etc.)

- S'il répond correctement, il avance d'une case et arrête de jouer, sans prendre en compte l'action qu'indique la case sur laquelle il se trouve suite à sa réponse.
- S'il ne répond pas correctement, il recule d'une case et arrête de jouer, sans prendre en compte l'action qu'indique la case sur laquelle il se trouve suite à sa mauvaise réponse.

Une case « ! » : le joueur devra, à l'aide de cartons de différentes couleurs, dire s'il pense que la réponse est vraie (vert) ou fausse (rouge) au sujet de l'affirmation énoncée sur la thématique de l'infection à VIH/sida et des personnes vivant avec le VIH. Les informations sont données dans la fiche outil.

- S'il répond correctement, il avance d'une case et arrête de jouer, sans prendre en compte l'action qu'indique la case sur laquelle il se trouve suite à sa réponse.
- S'il ne répond pas correctement, il recule d'une case et arrête de jouer, sans prendre en compte l'action qu'indique la case sur laquelle il se trouve suite à sa mauvaise réponse.

- **La case « Préservatif »** : le joueur rejoue.
- **Une case « +2 »** : le joueur avance de 2 cases.
- **Une case « -2 »** : le joueur recule de 2 cases.

Fin de la partie :

Le joueur qui obtient avec son dé un chiffre supérieur au nombre de cases dont il a besoin pour arriver exactement sur la case finale devra reculer d'autant de cases que de points en trop. Un même joueur ne pourra reculer que 2 fois. À la 3^e fois, si le joueur en lançant le dé ne tombe pas sur le chiffre adéquat pour arriver exactement sur la case finale, il s'y placera obligatoirement.

- Le premier joueur arrivé ou la première équipe arrivée à la dernière case remporte la partie.

CONSEILS D'UTILISATION DE L'OUTIL

L'animateur aide à constituer les équipes.

Pendant la partie il veille au bon déroulement du jeu.

Lorsqu'une équipe ou un joueur arrive sur une case « ? », il lit la définition jusqu'à ce que la bonne réponse survienne.

Lorsqu'il s'agit d'une case « ! », il lit une des affirmations proposées, complète si besoin, et anime si nécessaire le débat avec le groupe.

AVANTAGES ET LIMITES DE L'OUTIL

Avantages :

- Activité qui attire l'attention. La constitution d'équipes peut permettre à des personnes réservées de participer.
- Jeu particulièrement adapté à un stand ou à un espace d'accueil.

Limites :

- Au-delà d'une quinzaine de participants, le jeu n'est plus adapté.

Autres pistes d'utilisation :

le jeu peut se décliner en jeu de table.

La palette contraceptive

Éducation à la sexualité

Description

Ce jeu propose aux joueurs et joueuses de positionner sur une silhouette les différents moyens de contraception.

Type de support

Cartes à positionner et une silhouette agrandie

Profil du public

13-15 et 16-20 ans

Thématique principale

Éducation à la sexualité

Éditeur

Crips Île-de-France

Date

Janvier 2022



Types de savoirs développés par le support

L'acquisition de savoirs

★★★

Objectifs pédagogiques de l'outil

Au cours de l'animation, les participants et participantes :

- acquièrent des connaissances sur les moyens de contraception,
- connaissent les modes d'utilisation des différents modes de contraception,
- réfléchissent aux avantages et aux inconvénients des différents modes de contraception.

Thèmes abordés

VIH/IST et stratégies de prévention

★

Grossesse, contraception et parentalité

★★★

Compétences psychosociales mobilisées

Savoir résoudre des problèmes / savoir prendre des décisions.

Matériel

Le support se présente sous la forme d'une silhouette.

Une carte de chaque moyen de contraception est à placer au bon endroit sur la silhouette :

- la pilule contraceptive
- l'implant
- le DIU (dispositif intra utérin)
- le patch
- l'anneau vaginal
- l'injection
- les préservatifs interne et externe
- la cape cervicale
- le diaphragme

Consigne

« Replacez les différents moyens de contraception aux endroits appropriés. »

Conseils d'utilisation de l'outil

Chaque moyen de contraception a une place déterminée sur la silhouette :

La pilule contraceptive : au niveau de la bouche

L'implant : au niveau du bras

Le DIU : au niveau du bas du ventre (utérus)

Le patch : à tous les niveaux excepté sur les seins

L'anneau vaginal : au niveau du bas du ventre (vagin)

L'injection : au niveau du bras

Les préservatifs : au niveau du bas du ventre (organes génitaux masculins et féminins)

La cape cervicale : au niveau du bas ventre (vagin)

Le diaphragme : au niveau du bas ventre (vagin)

La contraception d'urgence est présentée à part afin de ne pas engendrer de confusion avec les autres modes de contraception régulière.

Le rôle de l'animateur ou animatrice est de délivrer, en complément de ce qui peut être dit, une information sur chaque moyen de contraception concernant : son mode de fonctionnement, son mode d'utilisation, sa durée d'efficacité, son accessibilité, son coût, etc. Il est important de changer les idées reçues sur la contraception, par exemple :

« la contraception ne concerne que les femmes ».

L'outil est adapté pour un grand et un petit groupe.

**Quelques exemples de questions de relance
(liste non exhaustive)**

Qu'est ce qu'un moyen de contraception ?
Quels moyens de contraception protègent des IST
dont le VIH ?
Quels sont les points communs et les différences
de chaque moyen de contraception ?
Quel effet peut avoir la pilule sur le corps ?
Est-ce que la pilule fait grossir ?
Peut-on se procurer des moyens de contraception
gratuitement ?
Suis-je obligée de passer un examen gynécologique
pour prendre un moyen de contraception ?
Que faire si on a un rapport sexuel non protégé ?
Si je suis mineure, est ce que je peux obtenir
la contraception d'urgence ?

Les réponses aux questions de relance sont
dans la brochure « Choisir sa contraception ».

Avantages et limites de l'outil**Avantages**

L'outil suscite la curiosité et permet d'initier
un échange.
Il permet aux jeunes d'identifier la forme réelle
des moyens de contraception.

Limites

L'outil nécessite une très bonne connaissance
des moyens de contraception par l'animateur
ou animatrice.
Le jeu peut être trop facile et infantilisant pour
certaines personnes.

Pistes d'utilisation et outils complémentaires

Mettre les noms des différentes méthodes
contraceptives au tableau.
Les participants et participantes devront venir et placer
les images agrandies sous la bonne méthode.



